

Sherbrooke: la première faculté de Médecine au Québec depuis 1863 (page 18)

Claude Cardin est suspendu pour 10 joutes et doit déposer \$200 (page 11)

CHLT-TV CANAL 7
CHLT 630 kc
CHLT-FM 102.7 mcs

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

La météo

Dans les Cantons de l'Est, ainsi que dans les régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, de Québec, de la Mauricie et du Lac-St-Jean: généralement ensoleillé et plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Sherbrooke: 10 et 15.
Région de la Gaspésie: ensoleillé et plus froid. Gaspésie et Rimouski: période nuageuse et plus froid.

57e ANNÉE — No 270

SHERBROOKE, LUNDI, 16 JANVIER 1967

DERNIÈRE ÉDITION

10 CENTS

Menace à Asbestos... déjà une victime: un garçon de 12 ans

Par Jacques Drapeau

ASBESTOS — Une menace pèse maintenant sur la population d'Asbestos. Des fils reliant les détonateurs aux charges explosives ont été retrouvés dans un secteur de la ville en fin de semaine. Des dizaines de pieds de ce fil rempli de poudre explosive traîneraient encore dans la ville.

La première et innocente victime de cette menace est un garçonnet de 12 ans, Jacques Fortier, fils de M. Bertrand Fortier du 434 rue Panneton à Asbestos. Une explosion s'est produite lorsqu'il a voulu sectionner l'un de ces câbles. Sa main gauche a été affreusement mutilée.

Deux médecins d'Asbestos ont pratiqué une délicate intervention chirurgicale vendredi mais ils ont été dans l'obligation de lui amputer l'auriculaire et une partie de chacun des autres doigts.

"Detonating fuses"

Ce fil, dont on ignore la provenance, est de couleur bleu. On l'appelle, en termes techniques, "detonating fuses".

Selon certains commentateurs entendus en fin de semaine, cette marchandise pourrait provenir d'un dépôt de dynamite installé, voici déjà quelques



UNE INNOCENTE VICTIME. — Le jeune Jacques Fortier, 12 ans, d'Asbestos a été la première victime de ce fil, inoffensif à première vue, mais rempli de poudre explosive. Des dizaines de pieds traîneraient encore à Asbestos actuellement.

(Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

années, dans le secteur sud-est de la ville afin de dynamiter des promoteurs rocailliers. Mais ces fils ne proviennent définitivement pas de la compagnie Canadian Johns-Manville.



LA "GRANDE MENACE". — Le chef de police d'Asbestos, M. Adrien Larivière (à gauche) et le capitaine Jean Chappon examinent le fil dangereux qui cause tant de soucis aux autorités policières. Il est à espérer que la population prendra l'affaire au sérieux. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

Les professeurs rejettent une suggestion de médiation

Rencontre aujourd'hui au sujet de la Solbec

THETFORD MINES, (MD) — C'est aujourd'hui que se déroule à Québec, la rencontre au sommet convoquée par M. Noël Barré, conciliateur en chef au ministère provincial du Travail, pour tenter de solutionner le conflit paralysant la mine Solbec Copper, à Stratford, dans le comté de Wolfe.

Les dirigeants syndicaux du local 6256 de l'Union des métallurgistes unis d'Amérique et les autorités devaient avoir une première rencontre à 10h.30 a.m.

Le lock-out dure depuis le 9 septembre dernier. Depuis, les rencontres entre dirigeants patronaux et syndicaux ont été très rares.

M. René Lavoie, député provincial du comté de Wolfe, a déclaré la semaine dernière, qu'il espère que les deux parties sauront en arriver à un compromis afin de mettre fin au conflit.

MONTREAL (PC) — Les représentants des 9.000 instituteurs en grève ont rejeté hier soir une suggestion de médiation que leur avait faite leur employeur, la Commission des écoles catholiques de Montréal.

L'arrêt de travail, qui a fermé les 500 écoles de la Commission dans la région de Montréal, se poursuit donc, a déclaré un porte-parole de la CECM, et les écoles resteront fermées aujourd'hui. Ce sera le deuxième jour sans classe depuis le début de la grève.

Les négociateurs pour la Commission, au cours d'une courte séance de pourparlers hier soir, avaient suggéré aux représentants des deux syndicats aux- quels sont affiliés les professeurs francophones et anglophones qu'un bureau de médiation formé de trois membres ou d'un seul homme soit mis sur pied pour en venir à une entente.

La Commission stipulait que le bureau de médiation rende un rapport public, mais un représentant syndical a répondu que cette suggestion signifiait que la Commission voulait un "tribunal public" plutôt qu'une véritable médiation.

Un effort vrai de médiation doit être tenu secret, a dit le porte-parole du syndicat.

Un porte-parole de la CECM a déclaré qu'il n'y aurait plus de négociations avant aujourd'hui, bien que la possibilité d'entretiens nocturnes n'ait pas été écartée par les représentants syndicaux.

Le ministre des Finances de France à Sherbrooke

Michel Debré lance un appel à la paix



DOCTORATS D'HONNEUR. — L'Université de Sherbrooke a décerné en fin de semaine des doctorats honorifiques à deux personnalités éminentes de la France. Dans l'ordre habituel, Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke et Grand Chancelier de l'Université; M. Robert Debré, président de l'Académie de médecine (doctorat en médecine); M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice et de l'Éducation à Québec; M. Michel Debré, ministre de l'Économie et des Finances de France (doctorat en administration).

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Cinquante enfants séquestrés par une secte de religieux?

STE-AGATHE-DES-MONTS, (PC) — Entre 15 et 20 enfants ont été retrouvés, mais l'enquête des autorités provinciales se continue pour en retrouver une cinquantaine d'autres qu'on dit avoir disparu du monastère d'une secte religieuse établie dans les Laurentides.

La Police provinciale du Québec a donné le nombre des enfants retrouvés comme étant 20, cependant que les dirigeants du monastère de St-Jovite parlent de 15 et ajoutent que ceux que la police n'a pas encore retrouvés sont ensemble "en sécurité".

Les enfants localisés par les autorités auraient été placés sous les soins des officiers du Bien-être du Québec.

Des employés du ministère québécois de la Famille et du Bien-être social ont refusé hier soir de commenter la situation.

Le directeur du monastère a fait savoir en fin de semaine qu'il préférait être envoyé en prison plutôt que de rendre ces enfants au ministère du Bien-être.

Quant aux agents de la PP à Ste-Agathe, au Nord de Montréal, ils ont avoué avoir participé, il y a quelques jours, à une perquisition du monastère dirigée par une secte appelée les Apôtres de l'Amour infini.

Perquisition — Les officiers de la sûreté à Ste-Agathe ont dit s'être rendus au monastère à la demande du ministère du Bien-être.

Les enfants rapportés manquant ou tenus cachés viennent de familles du Canada et des États-Unis et il se peut qu'on les ait envoyés dans d'autres parties du Canada ou aux États-Unis, selon la police.

Les membres de la secte se décrivent comme "des Catholiques romains séparés de Rome". Leur chef de file a déclaré que les parents des enfants disparus avaient donné la permission pour qu'on les cache ailleurs.

Un agent du Bien-être à Ste-Agathe a déclaré ne pas savoir grand-chose de l'affaire bien que le ministère du Bien-être soit impliqué dans la recherche.

Les Apôtres comptent plus de 100 prêtres, frères, religieuses et disciples qui avaient la garde, selon la police, d'une soixantaine d'enfants.

Selon un rapport, la perquisition effectuée au monastère le 28 décembre n'a pas permis de retrouver les enfants présumément disparus.

Le directeur de la communauté est un homme qui se donne le nom de Père Jean de la Trinité. Il a déclaré que la police était entrée par effraction dans le monastère en y brisant une fenêtre et qu'elle y avait arrêté des membres de la communauté qui s'opposaient à la perquisition.

Des arrestations

L'inspecteur Gérard Forget, qui était chargé de l'opération policière du 28 décembre, n'a pu être rejoint hier soir pour confirmer les détails donnés par la Police provinciale de Ste-Agathe. Mais il avait déjà confirmé précédemment la perquisition du 28 décembre et le fait que des arrestations avaient été effec-

Les réunions du conseil municipal de St-Méthode, une affaire de famille

SAINT-MÉTHODE — "La parenté est arrivée..." est une chanson typiquement canadienne du temps des Fêtes, qui peut fort bien s'appliquer aux réunions du conseil municipal de St-Méthode, comme chanson-thème.

Lors des réunions de famille, pardon des réunions des autorités municipales, à St-Méthode, comté de Frontenac, une petite municipalité sise à 15 milles à l'est de Thetford Mines, le maire et les conseillers peuvent au moins se piquer de bien se connaître.

La parenté — Ainsi, le maire siège avec trois cousins propres, un oncle et un petit cousin.

Un conseiller, pour sa part, siège avec quatre neveux, y compris le maire.

Et ce n'est pas fini, car deux conseillers sont beaux-frères, en plus de siéger avec trois cousins.

Le secrétaire est le cousin d'un conseiller et petit cousin du maire et de trois conseillers.

Et ça continue, car l'inspecteur municipal est l'oncle du maire et de trois conseillers.

Un conseiller est l'oncle du maire et de trois conseillers.

Enfin, pour compléter le tableau, un policier municipal est le cousin du maire, le cousin de trois conseillers, le neveu d'un conseiller et le petit cousin d'un conseiller et du secrétaire.

Les belles familles du Québec... La compilation de cette généalogie, qui s'inspire sans doute du rapport "Parenté", est de M. J.-L. Pamphile Tariff, de St-Méthode.

Et un conseil: "N'allez surtout pas parler contre la famille du maire devant les conseillers".

Un complot prémédité... — ST-JEROME (PC) — M. Claude Wa-

gner, ancien ministre de la Justice du Québec dans le gouvernement Lesage, a déclaré samedi que la critique récente des méthodes policières et les demandes d'une enquête sur l'administration de la justice font partie d'un "complot prémédité".

La demande faite ces derniers temps par l'Association du Barreau du Québec pour que soit mise sur pied une commission royale d'enquête sur les méthodes de la police serait, selon M. Wagner, basée sur un "rapport incomplet, inexact et tendancieux".

SHERBROOKE — Le ministre de l'Économie et des Finances de France, M. Michel Debré, a lancé en fin de semaine à Sherbrooke un appel en faveur de l'ordre, de la justice, de la liberté et de la promotion de la paix internationale.

C'est le message qu'il a laissé à la fin d'un discours sur le pouvoir et la liberté qu'il a prononcé samedi après-midi après avoir reçu un doctorat honorifique de l'Université de Sherbrooke.

Selon M. Debré, le pouvoir est nécessaire à la liberté.

"Le chemin de la liberté ne peut pas et ne doit pas conduire à la mort du pouvoir politique", a-t-il dit.

Contradiction

Il a expliqué que la science laisse constante cette contradiction sociale entre la liberté et le pouvoir.

Il a cependant fait une distinction entre le pouvoir et l'autorité légitime, cel-

Autres détails sur la visite de Robert et Michel Debré

(page de Sherbrooke)

le qui n'est pas durablement imposée mais celle qui est durablement acceptée.

"Le pouvoir légitime est fondé sur la liberté politique", a-t-il dit. M. Debré a ajouté que la liberté politique suppose alors que la connaissance du bien politique est bien répandue.

Il faut une volonté constante de plier les intérêts particuliers à l'intérêt général. Elle suppose ainsi une solidarité soutenue entre les citoyens.

Et c'est par cette solidarité que M. Michel Debré considère que l'on peut atteindre la liberté politique et concilier la liberté et le pouvoir.

M. Debré a par ailleurs souligné les liens qui unissent la France au Québec. Il a également remercié l'Université de Sherbrooke pour l'avoir choisi ainsi que son père, M. Robert Debré comme récipiendaires de doctorats honorifiques.

Nouvelles brèves

Comment éliminer les traverses à niveau...

QUEBEC (PC) — "Des municipalités au Québec sont souvent trop pauvres pour fournir leur part dans l'élimination des traverses à niveau", a déclaré hier au cours d'une entrevue, le député de L'Ange-Anglais aux Communes, M. Auguste Choquette.

"La loi est telle que plusieurs municipalités du Québec ne sont pas en position de faire leur part et la loi doit être revue en ces cas-là", a ajouté le député en commentant la décision faite vendredi par M. Jules Fortier, avocat général de la Commission fédérale des transports au cours de l'enquête sur la tragédie de Dorion qui a fait 20 morts le 7 octobre dernier.

L'indépendance: rien de plus pour les travailleurs

MONTREAL (PC) — MM. Gérard Pelletier, député libéral de Montréal-Hochelaga aux Communes, et Pierre Bourgault, directeur du Rassemblement pour l'indépendance nationale, sont tombés d'accord en fin de semaine pour affirmer que l'indépendance du Québec ne garantirait pas nécessairement un meilleur niveau de vie aux travailleurs.

Mais leur communauté de pensée s'est arrêtée là.

Dans un débat organisé par les Métallurgistes unis d'Amérique, M. Bourgault a déclaré que, bien que "l'indépendance ne pourrait faire de miracles en elle-même, elle serait l'instrument de solution de nos problèmes".

Pour sa part, M. Pelletier a posé la question à savoir si un État indépendant devait être la première préoccupation des travailleurs québécois, ou bien si le progrès et l'avancement matériels n'étaient pas plus importants.

LA TRIBUNE

pages	
16-17	Annonces classées
9	Bridge
9	Comiques
17	Décès et funérailles
6	Editorial
7	Féminine
9	Feuilleton
13	Finance
9	Mots croisés
6	Politique fédérale
8	Politique provinciale
14	Radio, TV et arts
2-3-4-5-8-18	Sherbrooke et région
11-12	Sports

L'IRRITATION de la VESSIE peut troubler le sommeil

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'ischémie coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritations des reins et de la vessie, essayez de prendre 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau, 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et articulaires, maux de tête et de dents, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.



M. Hugues Lapointe proclamant l'ouverture du théâtre du centenaire.



Mlle Celia Franca



M. Robertson Davies



M. Jon Vickers



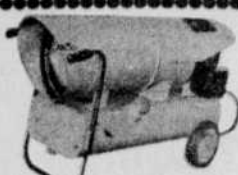
M. A. J. M. Smith



Me Guy Roberge



M. Jean Gascon



LOCATION et VENTE d'outils de toutes sortes CHAUFFERETTES PORTATIVES

Les Entreprises Martineau Inc. Tél.: 569-9548

VOULEZ-VOUS FAIRE UN MARIAGE HEUREUX ?

NOUVER UNE AMITIE SINCERE AVEC UNE PERSONNE DU SEXE OPPOSE ? A NOTRE SERVICE DES EXPERTS EN ORDINATEURS ELECTRONIQUES spécialisés dans les sondages d'opinions et tests de compatibilité entre les sexes. Tous nos membres sont analysés scientifiquement par un ordinateur électronique IBM. UNE DISCRETION ABSOLUE VOUS EST FORMELLEMENT GARANTIE. LE PREMIER CENTRE DU GENRE AU CANADA. **CENTRE FRANCOIS-VANIER INC.** 3555 est. boul. Métropolitain, suite 801, Montréal 39. Tél.: 376-4420. Veuillez m'envoyer (sous pli cacheté et discret) votre documentation sans engagement de ma part. L'inclus sdc pour frais de manipulation et postage. NOM _____ ADRESSE _____ VILLE _____ PROV. _____ SUCCURSALES: Montréal, New York, Toronto, Los Angeles. Tel que vu et entendu sur le réseau national de télévision et radio au Canada et aux États-Unis. "LT"

Bishop inaugure son théâtre et honore six personnalités

par Denis Brault

LENNOXVILLE — Six personnalités du monde artistique du Canada, dont deux d'expression française, ont été honorées samedi après-midi par l'Université Bishop de Lennoxville en recevant un doctorat honoris causa pour leur contribution respective à la vie culturelle du pays.

L'événement coïncidait avec l'ouverture officielle d'un nouveau pavillon de l'Université. L'inauguration a été faite par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hugues Lapointe. Ce dernier remplaçait M. Vincent Massey, ex-gouverneur général du Canada, qui n'a pu se rendre à cause de maladie. M. Lapointe a souligné que ce théâtre sera une nouvelle façon de rayonner pour l'Université Bishop en donnant l'occasion aux étudiants de se rompre aux disciplines artistiques en même temps qu'aux artistes accomplis de s'y produire.

Les récipiendaires Les docteurs d'honneur ont été Robertson Davies, auteur, critique, éditeur, comédien et professeur; Celia Franca, qui a mis sur pied la troupe du Ballet national du Canada; Jean Gascon, homme de théâtre réputé; Guy Roberge, qui a travaillé à l'avancement des arts en général, maintenant représentant du Québec au Royaume-Uni; A. J. M. Smith, auteur de plusieurs volumes d'anthologie et de poésie; Jon Vickers, un des plus grands ténors de notre époque.

C'est à M. Robertson Davies qu'est revenu l'honneur de remercier l'Université Bishop au nom des récipiendaires de doctorats et en son nom personnel. Il l'a fait d'une façon imagée et en trois langues, soit l'anglais, le français et le latin, ce qui a déridé l'assistance.

M. Davies a assuré les autorités universitaires qu'en tant qu'il le pourraient, les élus du jour continueraient à apporter leur contribution au monde artistique canadien. Un poème M. Ralph Gustafson, poète résident à l'Université Bishop, a donné lecture, d'un poème qu'il avait composé pour la circonstance, soit l'ouverture du Théâtre du centenaire. Sur l'estrade d'honneur, on notait en plus des dignitaires de l'Université, la présence de M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education. Dans l'assistance, on a pu remarquer également la présence des députés fédéral et provincial de Sherbrooke, Me Maurice Allard et Me Raynald Fréchette.

NOUS LOUONS PRESQUE TOUT CHAUFFERETTES PORTATIVES DE TOUTES SORTES 500 à 500,000 B.T.U./H. Casseur de béton (Paving Breaker) Machine pour le lavage des murs Machine pour le lavage des tapis **CENTRE de LOCATION & VENTE ENR.** 906 ouest, rue King — 569-8031 — 569-9641

ARTHUR BLOUIN LTEE Meubles — Acc. électriques (Près du Parc Webster) 66, Meadow — Tél.: 569-5591 SHERBROOKE Vous invite à venir prendre avantage de l'offre sensationnelle. **GRATIS ! GRATIS !** Un passeport de 7 jours GRATIS avec l'achat d'un ensemble... **PRIX EXCEPTIONNELS TERMES SI DESIRE**

GRANDE OUVERTURE

MAINTENANT A SHERBROOKE 1358, rue King Ouest TEL.: 569-9655



"Les ordres de mon médecin étaient formels: perdre du poids... sinon... !" M. Paul Weidman ne pèse plus que 180 livres, il a perdu 50 livres et sa taille est maintenant de 32".

Avant, M. Weidman pesait 230 livres et mesurait 40 pouces de taille. **MAIS OUI.....** Une grand-maman peut retrouver sa grâce et sa taille de jeune fille. Mme Anne Lemire, mère de 2 enfants de 21 et 22 ans, a perdu 18 livres, 4 pouces à la taille et 3 pouces aux hanches en 60 jours seulement.



\$1.00 par semaine Les 15 derniers membres privilégiés. pour un cours conçu pour vous.

DERNIER JOUR AVEC CETTE ANNONCE ! APPELEZ IMMEDIATEMENT POUR RESERVER VOTRE SPECIAL.

4 MOIS GRATIS si vous n'obtenez pas les résultats suivants d'ici 60 jours. **EMBOITAGE:** Perte de 15 livres, perte de 3 pouces aux hanches et à la taille et 1 pouce aux chevilles. **MAIGREUR:** Addition de 2 pouces à la poitrine, amincissement de la ligne vous retrouvez la ligne idéale.

20 LUXUEUX STUDIOS à Sherbrooke — Montréal — Québec — Ottawa — Etc. Départements séparés pour hommes et pour dames. de 9h. a.m., à 10h. p.m., en semaine de 9h. a.m., à 6h. p.m., le samedi

STUDIOS DE SANTE Silhouette 1358, rue King Ouest — Sherbrooke — Tél.: 569-9655

Les Anglais du Québec ont fait une erreur en votant en bloc pour le parti libéral...

(Marcel Masse)

LENNOXVILLE — "C'est une grave erreur que les Anglais du Québec ont fait en votant en bloc pour le parti libéral car à mettre tous les oeufs dans le même panier, on risque de jeter..." C'est là l'avis du ministre d'Etat à l'Education M. Marcel Masse, émis devant un petit groupe d'étudiants de l'Université Bishop de Lennoxville samedi.

ment pas d'une attitude concertée de leur part, ce qui aurait été plus grave.

Attitude prévue Quant à son parti, M. Masse a déclaré que ce dernier avait prévu la manoeuvre avant les dernières élections et qu'en conséquence l'argent qui normalement devait être alloué à la publicité dans les comités à prédominance anglophone avait été mis en commun pour servir à une publicité générale.

Il a toutefois noté qu'il ne s'agissait simplement pas d'une attitude concertée de leur part, ce qui aurait été plus grave. Attitude prévue Quant à son parti, M. Masse a déclaré que ce dernier avait prévu la manoeuvre avant les dernières élections et qu'en conséquence l'argent qui normalement devait être alloué à la publicité dans les comités à prédominance anglophone avait été mis en commun pour servir à une publicité générale.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES ET OFFRES D'EMPLOIS Chaque jour, votre quotidien La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emploi concernant les professionnels, les hommes de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement **569-9331**

OPPORTUNITE SANS PAREILLE Si vous êtes dynamique, possédez les qualités pour remplir les postes de gérant sans vous préoccuper de la comptabilité, liste de paie et les difficultés rencontrées par les propriétaires, nous aimerions vous rencontrer. Notre chiffre d'affaires ayant doublé l'an passé, nous avons présentement l'intention de continuer notre expansion dans votre localité. Nous avons présentement au-delà de 100 représentants dans les provinces de Québec et de l'Ontario offrant en exclusivité: Keystone du Canada Fonds d'Accumulation, Limitée. **INTÉRESSÉ ?** Veuillez communiquer avec notre gérant du personnel pour entrevue confidentielle. Vous aimerez sûrement notre plan unique de participation aux profits, nos bénéfices marginaux modernes, nos commissions sont parmi les meilleures dans l'industrie. **FAITE-NOUS PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE ou appelez 875-2081** **SERVICE D'INVESTISSEMENTS DIVERSIFIES LTEE,** 1 Place Ville Marie, Montréal, P. Q.

INGÉNIEUR DE PROJET \$8,000 à \$10,000 — Salaire initial **LE DÉFI-** Dessiner et installer l'équipement et services dans une usine de conversion majeure, et de conseiller sur des problèmes techniques journaliers. La Compagnie est à l'avant-garde des dernières méthodes et techniques dans la fabrication du papier et de produits connexes. Localité — non loin de Montréal.

L'HOMME- Dynamique, jeune ingénieur professionnel bilingue avec expérience dans la conversion et/ou expérience dans l'emballage. IL DOIT POUVOIR AVANCER AU NIVEAU ADMINISTRATIF. SVP appeler M. Simons à 514-866-4703 pour fixer un rendez-vous. Il n'en coûte rien. Aucun postulant n'est identifié sans sa permission expresse. **e+ Ltee** Conseillers professionnels en placement de Personnel, 1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal, 2.

FUMEURS DU QUÉBEC GAGNEZ \$5 à \$2,500



Essayez Matinée pour ses prix en argent

Matinée vous offre des milliers de prix en argent dans cette région. Chaque paquet de Matinée—king size ou ordinaire—contient un certificat. Si ce certificat porte un numéro gagnant, vous pouvez gagner \$5, \$25, \$250, ou même \$2500. Le règlement et autres détails sont inscrits sur chaque certificat. Essayez la Matinée immédiatement pour ses prix en argent... et vous l'adopterez pour sa douceur!

Adoptez Matinée pour sa douceur

Certaines cigarettes sont plus douces que d'autres. Les recherches scientifiques ont établi que Matinée est la cigarette la plus douce au Canada. C'est voulu: nous fabriquons les cigarettes Matinée à partir d'une certaine variété de tabac doux; ensuite, nous y ajoutons notre filtre "Excello" qui lui donne encore plus de douceur et ajoute au plaisir de fumer. Les fumeurs adoptent de plus en plus les cigarettes douces. La Matinée est la plus douce des cigarettes.

On a tout à gagner à fumer Matinée.



M. Robert Debré (à droite) reçoit son doctorat des mains du secrétaire général de l'Université de Sherbrooke, M. Richard Joly.

A travers Robert et Michel Debré, Sherbrooke rend hommage à la France

SHERBROOKE. — Des doctorats honorifiques de l'Université de Sherbrooke ont été décernés samedi à M. Robert Debré, président de l'Académie de médecine de France, et à son fils M. Michel Debré, ministre de l'Economie et des Finances de France.

M. Robert Debré a reçu un doctorat honoris causa en médecine et M. Michel Debré un doctorat honoris causa en administration.

Cette cérémonie coïncidait avec l'ouverture officielle de la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke.

De nombreuses personnalités du monde politique, reli-

gieux, universitaire, médical, etc., ont assisté à cette collation des grades. On remarquait entre autres le ministre de l'Éducation et de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

Le recteur

Prenant la parole à l'issue de la cérémonie, le recteur de l'Université de Sherbrooke, Mgr Roger Maltais, a souligné les relations culturelles entre le Québec et la France.

Il a dit que c'est la signature de l'entente entre le Québec

et la France sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation qui a inspiré aux autorités de l'Université l'idée de manifester leur acquiescement en conférant des doctorats d'honneur "aux représentants les plus prestigieux de la France".

"Nos échanges, a-t-il dit, n'ont point pour objectif l'assimilation mais l'enrichissement mutuel".

Mgr Maltais a par ailleurs fait l'éloge de MM. Robert et Michel Debré.

Une médaille frappée par la France a été remise au recteur par M. Michel Debré.

Pas de croissance économique sans stabilité (Michel Debré)

SHERBROOKE, (R.R.) — "Je regarde avec une sorte d'effroi revenir dans certains pays la notion que la croissance doit l'emporter sur la stabilité: il n'y a pas de croissance sans stabilité", a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances de France, M. Michel Debré, au cours d'un colloque sur l'inflation tenu à l'Université de Sherbrooke, samedi.

L'application au niveau du Canada des théories de M. Debré sur la croissance économique sans inflation n'a cependant pas rallié l'opinion des quatre économistes qui ont pris part à ce colloque organisé par l'Université de Sherbrooke en marge des cé-

rémonies qui ont marqué l'ouverture officielle de la faculté de Médecine.

L'opposition la plus marquée est venue de M. Gilles Paquet, professeur au département d'économie de l'Université Carleton, à Ottawa.

"J'ai moins peur de l'inflation que M. Debré", a-t-il dit.

Colloque

Les autres économistes qui ont participé à ce colloque sur l'inflation et la croissance économique sont MM. Yves Dubé, directeur du département d'économie à la faculté de Sciences sociales de l'Université Laval, André Marier, directeur général de la plani-

fication au ministère des Richesses naturelles du Québec, et André Raynaud, directeur du département des Sciences économiques à la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

Le Père Emile Bouvier, de l'Université de Sherbrooke, a dirigé le colloque.

La communication principale a été donnée par M. Michel Debré. Pendant tout près de deux heures, ce dernier a brossé un tableau de l'attitude du gouvernement français face aux problèmes de l'inflation.

"Le problème qui s'est présenté à nous, a-t-il dit, fut de faire face à la croissance économique sans l'inflation."

L'une des premières mesures qu'il a expliquées consiste à maintenir le taux de croissance à un niveau qui ne risque pas d'entraîner l'inflation. Ce taux a été fixé à 5 pour cent minimum. "Au-dessus de 8 pour cent, a-t-il dit, c'est l'inflation".

Pour combattre l'inflation, la France a aussi établi des règles pour restreindre les dépenses publiques à l'intérieur d'un certain pourcentage des revenus.

Elle s'est aussi fixée des grandes options au niveau de la production, de l'équipement, etc.

"Nous essayons aussi de maintenir un système de surveillance des prix", a-t-il dit.

En conclusion, le ministre de l'Economie et des Finances a dit qu'en aucune façon l'insécurité ne peut conduire à la prospérité économique et au progrès social.

Le chômage

Pour sa part, M. Gilles Paquet a dit que le plein emploi est plus important que l'inflation. "Il me semble que l'inflation peut aussi stimuler la croissance", a-t-il dit.

A son avis, il est très difficile d'accepter la position de M. Debré.

M. Yves Dubé a ajouté que les méthodes utilisées par la France pour combattre l'inflation sont très difficiles d'application au Canada. "Il est

impossible d'avoir une politique de revenus au Canada", a-t-il dit.

Pour sa part, M. André Raynaud a souligné que le pays connaît une augmentation très rapide de sa main-d'œuvre et de sa population et qu'il faut faire face au chômage.

"Je suis certain que l'on doit faire des sacrifices du côté de la stabilité avec le chômage que l'on connaît", a-t-il précisé.

M. André Marier s'est également demandé si l'inflation n'est pas liée à la croissance économique. Il a ajouté que les mesures prises en France pour combattre l'inflation sont très difficiles d'application au Québec.

La grève des mesureurs de bois de Windsor et East Angus serait évitée

SHERBROOKE, (db) — Il y a de fortes possibilités pour que la grève des mesureurs de bois d'East Angus et de Windsor n'ait pas lieu.

En effet, des représentants des parties syndicales et patronales se sont rencontrés samedi et ont discuté jusqu'à 4 heures, dimanche matin, au motel Le Baron.

Ces négociations auraient donné des résultats heureux, car les représentants syndicaux ont accepté de retourner devant leurs commettants pour leur présenter les

nouvelles offres patronales. L'assemblée est fixée pour ce soir, à 8 heures, à East Angus.

On sait qu'une grève des mesureurs de bois de ces deux localités risquerait de paralyser complètement tout le travail de quelque 1.300 employés des usines Domtar Pulp and Paper d'East Angus et Windsor.

Ces derniers avaient donné l'assurance aux mesureurs de bois qu'ils respecteraient leur ligne de piquetage.

Les employés de Canadian Ingersoll Rand rejettent les offres de la compagnie

SHERBROOKE. — Les employés de l'usine sherbrookeoise Canadian Ingersoll Rand ont pris un vote à faible majorité en faveur du rejet des offres de la compagnie mais n'ont pas pris un vote de grève durant une assemblée qui a eu lieu hier après-midi.

C'est ce qu'a fait savoir M. Paul MacLure, président de l'Union internationale des machinistes et des travailleurs en aéronautique.

A la suite du vote, les idées se seraient échauffées et quelqu'un aurait demandé l'ajournement de l'assemblée, ce qui a été accepté.

Pour le moment, les négociations sont en suspens. Il y aura sûrement une prochaine assemblée mais la date n'a pas été fixée.

La température se tient au "beau et chaud" pour ce temps-ci de l'année

SHERBROOKE. — La température s'est de nouveau maintenue au beau et au chaud pour ce temps-ci de l'année... en fin de semaine avec très peu de soleil cependant.

La plus chaude température a été enregistrée samedi avec 40 degrés alors que le maximum a été de 38 hier. Les minima pour ces mêmes journées ont été de 21 et 26 degrés.

Ni neige, ni pluie

Ce fut une fin de semaine

Carnet
King-Wellington
Redigé en collaboration

Le Campus Estrien, journal des étudiants de l'Université de Sherbrooke paraîtra à partir de mercredi selon un nouveau procédé d'impression ("off-set"). Il sera dorénavant imprimé à Granby... antérieurement, le Campus Estrien était imprimé sur les presses du Sherbrooke Daily Record...

Les étudiants de l'Université Bishop qui ont entouré le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, se sont tous adressés à lui en français. M. Masse avait assisté à l'ouverture du théâtre du centenaire ainsi qu'à la remise de six doctorats honorifiques à différentes personnalités du monde artistique canadien...

Dans son discours de remerciements au nom des récipiendaires de doctorats honorifiques, M. Robertson Davies s'est exprimé dans les deux langues officielles et dans une troisième: le latin... blaguant après la cérémonie, M. Maurice Allard, député de Sherbrooke à Ottawa, a révélé que ce serait peut-être là la solution aux problèmes canadiens: une troisième langue comme dénominateur commun...

En cas d'urgence, si vous avez besoin de rejoindre un parent ou un ami, le soir, à la piste de ski municipale du Mont Bellevue, n'hésitez pas de le faire par téléphone, c'est une peine perdue... ce serait sans doute trop compliqué pour les responsables de prendre les appels...

M. Gerry Taylor aurait retrouvé dimanche matin son auto de travers dans le chemin, le devant dans un banc de neige... on se demande ce qui est arrivé. Serait-ce un tour? Certains pensent plutôt que le conducteur se serait plus simplement trompé d'entrée de cour. Le samedi soir, parfois, on...

Un chien en liberté, même s'il est sur la propriété de son maître, est considéré comme un chien errant... il tombe ainsi dans la juridiction du nouveau service de contrôle des animaux de la cité... donc, tout chien à l'extérieur, doit être attaché. "Attaché? dit le loup" (La Fontaine) Mais oui!

"Les Débuts" ont fait leur début samedi soir (il s'agit d'un orchestre de Martinville) à l'hôtel Thérberge, pardon à la résidence de M. Rosaire Thérberge, employé à l'hôtel Dieu. Il paraît qu'on a eu beaucoup de plaisir. Un "party" privé avec orchestre, ce n'est pas tous les jours qu'on voit ça...



"Il n'y a pas de croissance sans stabilité". (Michel Debré)



"Le plein emploi est plus important". (Gilles Paquet)



Inflation et croissance économique liées? (André Marier)



"Le chômage est à craindre". (André Raynaud)



"...difficiles d'application au Canada". (Yves Dubé)



Le Père Emile Bouvier a dirigé le colloque.

Marcel Masse n'a pas d'objection à ce qu'on fasse voyager les professeurs plutôt que les élèves dans les grandes régionales



M. Daniel Johnson

Une visite non officielle du premier ministre Daniel Johnson à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, était de passage à Sherbrooke hier. Il s'agissait d'une visite non officielle. M. Johnson est venu prier sur la dépouille d'une de ses petites-cousines, Mme Fernand Caron, exposée au salon funéraire Monfette, rue Bowen sud.

A la suite de cette visite au salon funéraire, le premier ministre s'est rendu chez sa sœur, Mme Bernard Codère (Viviane), de la rue d'Youville, à Sherbrooke.

Une réunion familiale intime a suivi, car en plus de sa sœur, le premier ministre compte également un frère, à Sherbrooke, M. Jacques Johnson, travailleur social. Il n'a fait aucune apparition officielle au cours de son séjour dans la région des Cantons de l'Est.

Par Denis BRAULT
LENNOXVILLE. — "Si la régionale de l'Estrie doit se subdiviser en deux régionales, ce sera à la population à le faire accepter".

C'est ce qu'a déclaré le sous-ministre de l'Education, M. Marcel Masse, dans un entretien avec un journaliste de La Tribune, à l'issue de la cérémonie de remise de six doctorats honorifiques à l'Université Bishop de Lennoxville, samedi après-midi.

Ce dernier a déclaré que le ministère de l'Education publiera prochainement un livre blanc sur la situation présente des régionales au Québec ainsi que sur leur orientation future.

M. Masse croit que ce livre blanc pourra être déposé à la mi-février, "à moins, ajoute-t-il, que les grèves prennent tout notre temps".

Conception plus large
"Le ministère, a-t-il dit, va tenter d'être plus large dans ses normes de façon à donner plus de latitude aux régionales pour régler leurs problèmes locaux".

On sait que plusieurs gens se plaignent de ce que la Régionale de l'Estrie couvre une trop grande étendue.

Ne voulant pas commenter directement le cas de cette régionale, M. Masse a toutefois déclaré: "Il est désormais admis dans la démocratie scolaire de tenir compte des distances et de la géographie des régions".

Il a ajouté qu'il ne faudrait pas pénaliser les enfants pour le fait qu'ils demeurent éloignés des centres.

Latitude aux administrateurs
D'après les commentaires de M. Marcel Masse, il sem-



Marcel Masse

De plus en plus difficile de régler les grèves des professeurs...

SHERBROOKE (db) — "On se rend compte de plus en plus que les structures de négociations au Québec rendent difficile le règlement des conflits. Le gouvernement sera sans doute amené à modifier certaines structures".

Concernant les grèves dans le secteur de l'éducation, le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a déclaré qu'elles sont actuellement normales de par la loi, mais peut-être pas heureuses.

"Elles deviennent anormales, a-t-il ajouté, quand le bien commun de l'enseignement devient en danger. Mais quand est-il en danger, c'est ce qui n'est pas facile à déterminer".

A l'échelle provinciale

M. Masse n'a pas voulu engager la politique du ministère à savoir s'il envisage des négociations à l'échelle provinciale pour les enseignants.

Il a toutefois déclaré que lui-même était acquis à cette idée et qu'il l'avait même prônée à la CIC alors qu'il était professeur.

Le ministre d'Etat s'est dit d'avis que lorsqu'une grève devient un problème d'urgence gouvernementale, ce dernier doit prendre les mesures nécessaires, comme c'est son rôle.



BLASON DE LA REGIONALE. — Le nouveau blason de la régionale de l'Estrie, tel que conçu par l'abbé Jean-Paul Gélinas, hérauldique, de Ste-Foy, et reproduit par la maison Emile Gagné, de Québec...

Autres nouvelles de Sherbrooke en page 8

SHERBROOKE, LUNDI, 16 JANVIER 1967

Pour la nomination d'un juge de la Cour du bien-être dans le district de Bedford

Juges et avocats font appel au ministre Bertrand

Par François Aubin

GRANBY — Les membres du barreau de Bedford ont fait appel au ministre de la Justice du Québec, Me Jean-Jacques Bertrand, dans le but de réclamer la nomination d'un juge de la Cour du bien-être social pour le district judiciaire de Bedford.

Les avocats de la région, qui étaient réunis en assemblée générale ont insisté sur l'importance pour la Cour du bien-être social d'avoir un juge dans le district de Bedford. Ils ont souligné qu'il existe actuellement quelques avocats qui seraient prêts pour faire d'excellents juges d'une Cour de bien-être.

On sait que depuis deux ans, deux avocats du barreau de Bedford ont accédé à la magistrature. Il s'agit de Mes Guy Genest et Gérard Normandin, qui siègent en Cour provinciale.

Selon Me Belanger, le barreau pourrait également fournir un bon juge de la Cour du bien-être.

Au cours de la même réunion, les membres du barreau de Bedford ont adopté une résolution demandant un amendement à la loi sur le bien-être social. Les avocats voudraient que la Cour du bien-être ait juridiction en matière de séparation de corps entre époux, en ce qui touche plus particulièrement le placement des enfants. C'est présentement la Cour supérieure qui doit décider du sort des enfants, en cas de séparation de corps entre époux. Selon le barreau, si la Cour du bien-être s'occupait elle-même de placer les enfants, elle pourrait mieux les surveiller, évitant ainsi qu'ils ne reviennent devant le tribunal quelques mois plus tard.

Le conflit scolaire entre dans une des phases les plus critiques

GRANBY, (FA) — Le conflit scolaire actuellement en cours dans la région de Granby, entrera cette semaine dans une

des phases les plus importantes depuis qu'il a commencé. C'est en effet vendredi, le 20 janvier, que les professeurs se-

ront appelés à se prononcer soit en faveur de déclencher une grève ou d'accepter le renouvellement de leur convention collective de travail.

Les enseignants veulent renseigner la population

GRANBY, (FA) — Les représentants de la ville de Granby et de la région seront invités à participer ce soir à une grande assemblée d'information organisée par l'Association catholique des enseignants de la région de Meville.

La rencontre aura pour but principal de mettre la population au courant des faits concernant le conflit scolaire qui semble s'accroître, de semaine en semaine, dans la région tout comme dans le reste de la province d'ailleurs.

Conférencier
Les personnes présentes auront l'occasion d'entendre le président de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques (CIC), M. Raymond Laliberté, qui donnera un aperçu de la situation dans l'enseignement, tant dans la

région que dans la province. Son exposé sera suivi d'une période de questions au cours de laquelle l'assistance sera invitée à discuter et à échanger des opinions.

Prise de position
L'Association a également l'intention de demander à l'assistance de prendre position sur le conflit scolaire et de manière très précise, avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que n'éclate la grève.

Les enseignants sont d'avis que même si le conflit actuel suscite bien des inquiétudes chez les parents, il ne doit pas dégénérer en panique. C'est pourquoi ils comptent sur de nombreuses présences ce soir à 8 heures à l'école secondaire Immaculée Conception, au 50 rue St-Joseph, à Granby.

Soirée d'information pour parents-maîtres

COWANSVILLE, (FA) — Les membres de l'Association parents-maîtres de Cowansville, pourront se renseigner sur différentes questions concernant la Commission scolaire régionale de Missisquoi.

En effet, cette Commission scolaire vient de décider de tenir spécialement à l'intention des membres de l'Association, une soirée d'information.

Cette assemblée aura lieu demain soir à 8 heures à l'école Curé A. Petit, de Cowansville, lieu habituel des rencontres de la régionale de Missisquoi.

Dès le mois d'avril

Mise en chantier de la prison de Sweetsburg

QUEBEC, (CD) — D'ici deux semaines, le ministre des Travaux publics, selon le ministre d'Etat, M. Armand Russell, lancera un appel d'offres en vue de la construction d'une nouvelle prison commune à Sweetsburg, adjacente au palais de justice du district judiciaire de Bedford, de telle sorte qu'il prévoit la mise en chantier dès le mois de mars ou d'avril.

Les plans révisés anticipent un déboursé de \$500,000 approximativement pour cet immeuble qui doit contenir 22 cellules (23 pour hommes, 3 pour femmes et 6 pour jeunes gens), des bureaux pour le gérant, la matrone, le médecin, l'aumônier, une salle de gardes, une chapelle, une buanderie, une chaufferie, une cuisine et un parloir.

Dressé sur trois étages avec passage direct au palais de justice, l'immeuble couvrira une superficie de 43 x 114 pieds.

Convention provinciale de la Légion canadienne à Drummondville en mai

DRUMMONDVILLE, (GP) — Le local 51 de la Légion canadienne, de Drummondville, sera l'hôte des autres Légions de la province du 19 au 21 mai prochain lors de la convention provinciale qui groupera des délégués des 250 autres groupements semblables dans la province. On s'attend aussi à la participation de plusieurs légionnaires des autres parties du pays qui viendront à Drummondville et profiteront de la circonstance pour visiter l'Expo '67.

Cette convention, qui se tient annuellement dans les différents locaux de la Légion de la province, reçoit habituellement de 200 à 300 délégués. Mais pour cette année, on prévoit encore une plus importante participation.

Le président de la section de Drummondville, M. Fernand Leclerc, sera en charge de l'événement, tandis que les autres membres de la Légion l'assistent dans la tâche de trouver des endroits où loger tout ce monde.

La présence de nombreuses personnalités, dont le président général de la Légion canadienne et des dirigeants civils, militaires et religieux de notre région, rehaussera considérablement l'importance de ces fêtes.

Elections

Hier se tenaient les élections annuelles de la Légion canadienne. Pour une troisième année consécutive, M. Fernand Leclerc fut élu président. Il est assisté de MM. Cliff MacDonald et Henri Arseneau, premier et second vice-présidents et des cinq membres du comité exécutif: MM. André Proulx, Charles-Henri Jutras, Roger Cournoyer, André Beaulieu et Tim Selby.

Le président des élections était M. Adrien Michaud et l'officier d'Intronisation M. Ivan Miller "Monsieur Légion".



ELECTIONS. — A la Légion canadienne se tenaient hier les élections annuelles de l'exécutif. On reconnaît sur la photo MM. Cliff MacDonald, 1er vice-président, Fernand Leclerc, président, Adrien Michaud, président d'élection, Henri Arseneau, deuxième vice-président et Ivan Miller, officier d'intronisation.

Trois récidivistes envoyés aux assises sous l'accusation de vol à main-armée

COWANSVILLE, (FA) — Un jury composé de 12 membres devra décider du sort de trois récidivistes accusés d'avoir commis un vol à main armée au montant de \$7,134.86, à la Caisse populaire St-Benoît de Granby, le 26 août 1966.

Les accusés, Gérard Walcott, Denis Lincourt et Roland Duclos, ont en effet été condamnés à subir leur procès au prochain terme des assises criminelles, sous l'accusation de vol à main armée et de conspiration pour commettre un tel acte.

Tous trois ont subi leur enquête préliminaire devant le juge Gérard Normandin, de la Cour des sessions, au palais de justice de Sweetsburg.

On s'en doutait

Selon les témoignages entendus lors de l'enquête, on se doutait, dans les entourage de la Caisse St-Benoît, qu'il devait y avoir un vol à main armée à cette époque.

Le gérant de l'établissement, M. Jean Gagné, a souligné pour sa part qu'il avait remarqué la veille une voiture suspecte aux environs de son établissement.

Les employés étant préparés à une telle éventualité, lorsque les trois casseurs se sont présentés, vers 11 heures le vendredi matin, 26 août dernier, une des caissières, Mlle Diane Desjardins, a été en mesure d'identifier positivement au moins deux d'entre eux, lorsqu'ils descendirent de leur voiture. Il s'agit de Denis Lincourt et Gérard Walcott.

Affaire de famille

La couronne a par ailleurs déposé comme exhibit un sac de couleur verte qui aurait servi à placer l'argent pris dans les tiroirs-caisses lors du vol à main armée.

Or, il a été établi que ce sac était la propriété du frère de l'un des accusés, Michel Lincourt, ce qui pourrait faciliter, selon la couronne, rattacher Normandin à cette affaire.

Conspiration

Dans le cas de Duclos, la couronne n'a pas porté d'accusation de vol à main armée, aucune preuve solide n'ayant pu être trouvée à l'effet qu'il a bien participé au vol. Toutefois, Duclos a été accusé en compagnie de Lincourt, d'avoir conspiré pour commettre le vol à main armée. La conspiration aurait eu lieu dans une maison du boulevard Boivin, située à proximité de la caisse dévalisée. Lincourt se serait présenté chez M. Armand Charron pour discuter de l'éventualité de commettre un vol à main armée. Selon les témoignages, Duclos s'est rendu lui aussi chez Charron, peu de temps avant le vol. Quant à Walcott, rien n'a indiqué qu'il avait conspiré pour commettre le hold-up dont il est accusé.

"Hit and run" tragique: enquête du coroner cette semaine à Cowansville

COWANSVILLE, (JPA) — Un jeune homme de 19 ans, appréhendé vendredi soir par la Sûreté municipale de Cowansville, constituera le principal témoin lors de l'enquête du coroner en marge du décès de M. Fabien Brouillard, âgé de 80 ans.

Le vieillard a été happé à mort par une voiture qui a poursuivi sa route. Au moment de l'accident, M. Brouillard traversait la rue Albert en face de sa résidence, en compagnie de son épouse.

Ce n'est qu'un peu plus tard au cours de la soirée, que la police a retrouvé l'automobile qui aurait frappé M. Brouillard. La voiture avait dérapé en bordure de la route sur la rue William, juste avant un ancien pont couvert.

C'est à ce moment que les limiers ont procédé à l'arrestation du jeune homme que l'on présume être l'auteur du délit de fuite.

Des expertises seront faites cette semaine afin de déterminer si les taches de sang, les morceaux de chair humaine et les cheveux trouvés sur l'avant de la voiture du suspect correspondent bien avec ceux de la victime.

Le coroner du district, le Dr Noël Monast, a annoncé en fin de semaine que son enquête se déroulerait au cours de la semaine, probablement jeudi ou vendredi.

Accusé libéré à condition de continuer à se faire traiter par un médecin

GRANBY, (FA) — Un Granbyen, qui avait entravé un agent de la paix dans l'exercice de ses fonctions, a été condamné au temps déjà passé en prison, alors qu'il comparait devant le juge Gérard Normandin, en Cour des sessions.

Henri Turgeon avait été envoyé à Bordeaux pour y subir un examen psychiatrique avant de comparaître et il a été jugé en état de répondre à l'accusation qui pesait contre lui.

En rendant sa sentence, le juge Normandin, qui était au courant de la situation de l'accusé, lui a fait remarquer qu'il le libérerait à la seule condition qu'il continue à se faire traiter régulièrement par un psychiatre.



NOUVEAU CURE A DERBY LINE. — L'abbé Edwards Desrosiers est le nouveau curé de la paroisse St. Edward de Derby Line. Il remplace le Rév. Joseph Dussault, maintenant curé de la paroisse St. Mary, à Newport, Vt. (Photo André Pepin Studio, Rock Island)

Le curé de Derby Line fête ses 22 ans de vie sacerdotale dans sa nouvelle paroisse

DERBY LINE, (MD) — Le nouveau curé de Derby Line l'abbé Edward Desrosiers, est arrivé dans sa nouvelle paroisse lors de son 22e anniversaire de prêtrise vendredi dernier.

L'abbé Desrosiers est né à Burlington Vt. Il a fait ses études au collège de la Cathédrale, au collège de Nicolet, à la Maison de Philosophie et au Grand Séminaire de Montréal. Il a été ordonné prêtre le 13 janvier 1945 par l'évêque Matthew Brady.

Avant son arrivée à Derby Line, l'abbé Desrosiers a été vicaire dans les paroisses Holy Angels de St-Albans Vt. et Coeur Immaculé de Marie de Rutland Vt. Dans cette dernière paroisse il a également été administrateur.

Sa première cure a été celle de la paroisse de L'Assom-

Autres fonctions

L'abbé Desrosiers a également servi comme modérateur dans le district CYO de St-Albans Vt. et également modérateur pour la Radio Apostolique, dans la même région.

En 1964, il a été élu président sur le comité des enfants arriérés et, en 1966, l'abbé Desrosiers a été nommé membre sur le comité Headstart.

M. Gilles Desrosiers sera candidat au siège no 3 aux élections de juin

VICTORIAVILLE, (J.A. Gagné) — M. Gilles Desrosiers sera candidat au siège numéro trois lors des prochaines élections municipales à Victoriaville, en juin prochain. M. Desrosiers a remis un communiqué de presse soulignant qu'à la suite du retrait de la politique municipale de M. Emilio Patry, il acceptait de laisser porter son nom comme candidat à ce siège.

"A la suite de nombreuses pressions exercées sur moi par nombre de mes concitoyens et amis dans le but de servir la population de Victoriaville et de travailler à la promotion de ma ville dans tous les domaines possibles, j'ai cru de mon devoir de briguer les suffrages populaires et d'annoncer officiellement ma candidature aux élections municipales de juin prochain au siège numéro trois devenu vacant par le retrait de M. Emilio Patry de la vie politique."

Cette décision que mon épouse et moi-même avons prise, encourageant de mes supérieurs immédiats, la Commission scolaire régionale des Bois-Francs."

Depuis trois ans

"Participant, bien que de façon indirecte, depuis bientôt trois ans à l'administration de la région des Bois-Francs, je me suis rendu compte de la complexité administrative de la chose publique et de la somme de travail que doivent fournir ceux que le jeu de la démocratie appelle à gérer les fonds publics."

"Je voudrais être au conseil municipal celui qui appuiera tout projet inspiré par le souci d'améliorer les conditions de vie de mes concitoyens dans tous les secteurs possibles de l'activité humaine et celui qui s'opposera avec la dernière énergie à toute mesure qui m'apparaîtrait contraire à ces fins. C'est dans cette disposition d'esprit que j'annonce ma candidature", a conclu M. Gilles Desrosiers.



M. Gilles Desrosiers

Bonne Fortune pour 1973.



Heureuse et Prospère Année.

1967 sera une grande année mais 1973 naîtra sous le signe de la prospérité grâce aux Certificats d'épargne BNE de six ans.

Il n'en tient qu'à vous. Il suffit d'acheter un Certificat d'épargne BNE chaque semaine. Commencez immédiatement et, dans six ans, votre revenu augmentera automatiquement. En effet, la valeur des Certificats d'épargne BNE augmente chaque année. A l'échéance, ils valent un tiers de plus qu'au moment de l'achat. Autrement dit, si vous déboursez \$7.50 aujourd'hui, vous recevrez \$10.

Et six ans après avoir acheté le premier, vous pourrez encaisser un certificat par semaine à sa valeur accrue. Bonne Fortune pour 1973.

La Banque de Nouvelle-Écosse

Les Certificats d'épargne BNE Un des 70 services offerts par la BNE.

SHERBROOKE, LUNDI, 16 JANVIER 1967

5

Cérémonie religieuse à l'église-mère de Coaticook

Inauguration des fêtes du centenaire

COATICOOK, (NG) — C'est hier après-midi, à Coaticook, que la Chambre de commerce inaugurerait les fêtes du centenaire, en organisant une cérémonie religieuse tenue à la paroisse-mère de Coaticook.

Cette cérémonie avait lieu à l'église St-Edmond, à 3h.30 de l'après-midi.

Plusieurs personnes de marque assistaient à la cérémonie.

Après la cérémonie religieuse, qui a été célébrée avec le concours de Mgr Napoléon Loiselle, curé de la paroisse, et de l'abbé Raymond Jodoin, enfant de la paroisse, qui a prononcé l'hymne de la messe, les invités se sont rendus à l'hôtel de ville de Coaticook où une réception était donnée en leur honneur.

Allocutions

Au cours de la réception à l'hôtel de ville de Coaticook, plusieurs allocutions ont été prononcées par différents personnages représentant les autorités religieuses et civiles.

Entre autres, les personnes présentes ont pu entendre le révérend Jarvis Reed, de l'église St. Steven, de Coaticook, qui a prononcé le fait qu'il n'avait pu tout saisir de l'hymne de l'abbé Jodoin, ainsi que le fait qu'il y avait une différence entre les Canadiens français et les Canadiens anglais; il a ajouté qu'aucune séparation de ce genre ne devrait exister.

M. Roger Jean-Marie, président de la Chambre de commerce, a tenu à remercier

tous ceux qui ont aidé de près ou de loin à organiser cette fête, ainsi que les trois chorales de Coaticook qui ont participé à la cérémonie religieuse entre autres M. Jean-Marie à souligner que les menaces qui pesaient sur notre pays en 1867 demeurent encore aujourd'hui en 1967, mais sous d'autres formes, et que la population devait continuer à

lutter. Il a déclaré qu'il fallait rendre hommage au passé et bien se préparer pour le combat qui sera pour le plus grand bien de notre pays.

Autorités provinciales M. Georges Vaillancourt député libéral pour le comté de Stanstead, a tenu, au cours d'une courte allocution, à souligner qu'il n'était pas coupable du fait qu'il n'y avait

de flambeau pour commémorer le centenaire de la confédération dans la province de Québec. Ainsi qu'il croit que le Québec emboîterait le pas dans la célébration des fêtes du centenaire.

Pour sa part M. Yves Forest député fédéral pour le comté de Stanstead, déplorait le fait qu'aucune marque avait souligné le début des fêtes du centenaire de la confédération dans la province de Québec.

Comité du centenaire

Comme mot de la fin à cette série d'allocutions, M. Léger Cameron président de l'organisation des fêtes du centenaire a fait appel à tous ceux qui voulaient les appuyer dans leur travail de commémoration.



CENTENAIRE DE LA CONFEDERATION. — Au cours de la première cérémonie marquant l'ouverture des fêtes du centenaire de la Confédération, les autorités civiles et religieuses se sont unies afin de célébrer cette dernière. Ci-haut, de gauche à droite, M. Léger Cameron, M. Roger Jean-Marie, M. Yves Forest, Rev. Jarvis Reed, M. Georges Vaillancourt, ainsi que M. Denis Dupuis, Assis, à l'avant, Mgr Napoléon Loiselle, l'abbé Raymond Jodoin signant le livre d'or et M. Charles Audet, maire de Coaticook.



EMINENT CONFERENCIER. — M. William Pollock, président général de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, prononçait une conférence samedi soir à Drummondville devant les membres de l'Union de la région. Sur la photo, on voit Mme Bernier, M. Philippe Bernier, maire de Drummondville, M. Pollock et M. Wilfrid Essiembre, gérant du Conseil conjoint des Cantons de l'Est, qui présenta le conférencier.

Les cotisations syndicales favorisent les Canadiens et non les Américains

(M. William Pollock)

DRUMMONDVILLE, (GP) — Samedi soir, lors d'une soirée syndicale organisée par l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, M. William Pollock, de New York, président général de ce syndicat international, a déclaré que la participation des employés du textile à cet organisme est un bienfait pour ceux qui en font partie et aussi pour tous les employés du textile du monde.

Expliquant son point de vue, M. Pollock a longuement démontré les différences entre la condition de l'employé des textiles vers 1945 et celle qui prévaut de nos jours. Se basant sur ces chiffres, M. Pollock a montré l'heureuse influence que l'Union avait apportée dans le monde du textile et le rôle bénéfique qu'elle continue à jouer encore aujourd'hui dans le monde du travail local. Il a particulièrement signalé le rôle joué par l'Union aux cours de récentes grèves.

Cotisations aux Canadiens De plus, M. Pollock a voulu faire disparaître la légende qui veut que les cotisations syndicales des Canadiens aillent profiter aux Américains. Après avoir déclaré que les argent amassés au Canada restaient dans le pays et profitaient à ceux qui les avaient versés, il a soutenu qu'une partie de ces revenus était utilisée pour organiser les mouvements syndicaux dans les pays d'Asie et d'Amérique latine surtout.

Selon le président général, c'est là la meilleure façon d'aider l'industrie canadienne

en concurrence avec les industries de ces pays étrangers. En effet, selon M. Pollock, si les ouvriers du Japon, par exemple, obtiennent de meilleurs salaires, les produits textiles japonais coûteront plus cher à produire et ne viendront plus au Canada enlever aux Canadiens une partie de leur clientèle.

C'est ainsi, selon M. Pollock, une façon bien plus efficace de réduire l'importation massive de textiles étrangers que d'établir des barrières tarifaires et autres mesures tarifaires semblables.

La soirée était présidée par M. Wilfrid Essiembre, gérant du Conseil conjoint et M. Philippe Bernier, maire de Drummondville, était présent, ainsi que de très nombreux dirigeants syndicaux de la région.



NOUVEL EXECUTIF. — Les membres de la Ligue de citoyens de St-Maurice ont procédé à l'élection de nouveaux officiers pour l'année 1967. On remarque, de gauche à droite, MM. Alcide Pelchat, vice-président; Adélaide Cliche, président et Roland Martineau, trésorier. Le secrétaire est M. Alphonse Roy. (Photo La Tribune, par Maurice Dumas)

M. Cliche en faveur de la hausse de traitement pour le conseil

THETFORD MINES, (M.D.) — Le président de la Ligue des citoyens de St-Maurice, M. Adélaide Cliche, s'est ouvertement prononcé en faveur de la majoration de traitement, demandée par le maire et les échevins de la ville de Thetford Mines.

M. Cliche a pris position, hier après-midi, lors d'une assemblée de la Ligue qui a eu lieu à la salle de l'Académie.

On sait que les contribuables municipaux, propriétaires d'immeubles imposables de la cité de Thetford Mines, devront se prononcer par vote secret le 26 janvier prochain,

à l'occasion d'un référendum, pour ou contre les augmentations de rémunérations demandées par les édiles de cette ville. Les administrateurs municipaux desireraient porter le salaire annuel du maire à \$4,000, et celui des échevins à \$1,500. Actuellement, le trésor municipal alloue des frais annuels de représentation de \$1,000 au premier magistrat et de \$500 aux échevins.

Honnêteté M. Cliche a loué l'honnêteté des membres du conseil municipal de Thetford Mines. "Les édiles ont annoncé une hausse de taxes avant la tenue du référendum, une preuve indéniable de leur intégrité", a-t-il dit.

Il a demandé aux membres de la Ligue de citoyens de se rendre voter le 26 janvier. "Vous devez prendre vos responsabilités et vous acquiescer de votre devoir. En certaines occasions, nos dirigeants municipaux doivent puiser dans leurs propres deniers pour nous représenter", a-t-il ajouté.

En terminant, il a lancé cette réflexion: "Quels sont ceux parmi nous qui seraient intéressés à travailler 'provenant des traitements aussi dérisoires que \$0.35 ou \$0.50 l'heure'".

M. Adélaide Cliche réélu président

THETFORD MINES, (MD) — M. Adélaide Cliche a été réélu président de la Ligue des citoyens de St-Maurice. Il occupe ce poste depuis plusieurs années.

M. Alcide Pelchat, pour sa part, occupera à nouveau les fonctions de vice-président. Les deux seuls nouveaux venus dans le bureau de direction sont MM. Alphonse Roy, secrétaire, et Roland Martineau, trésorier. M. Roy remplace M. Gratien Veilleux, tandis que M. Martineau succède à

M. Alcide Nadeau qui s'est démis, après avoir été mis en nomination, pour des raisons personnelles.

Cinq directeurs reviendront occuper leur siège pendant encore une année. Il s'agit de MM. Louis-Nazaire Clavet, Roland Lachance, Robert Lachance, Albert Blais et Clement Dussault. Quant aux deux autres directeurs sortant de charge, MM. Eleucippe Dostie et André Gagnier, deux citoyens du quartier Mitchell, il faudra attendre à la prochaine

assemblée pour savoir à quoi s'en tenir à leur sujet. Une rumeur circulait à l'effet que les résidents du quartier Mitchell auraient l'intention d'instituer leur propre ligue de citoyens. Toutefois, personne n'a démenti ou confirmé cette rumeur.

La Ligue de citoyens de St-Maurice englobe les résidents du quartier Mitchell. Par conséquent, si ces derniers décident de fonder leur propre ligue de citoyens, ils n'auront plus de représentants à St-Maurice.

Le Richelieu fait appel à la régionale et à ses professeurs

DRUMMONDVILLE, (ML) — Le club Richelieu atteindrait-il mieux son but en modifiant quelque peu la formule actuelle? Les membres se sont posé la question lors de la dernière assemblée générale tenue sous la présidence de M. Roger Bourgeois.

Il s'agissait en somme d'un examen de conscience au cours duquel les membres ont exprimé leur opinion sur la formule actuelle. Plusieurs suggestions ont été apportées sur la table.

Cette décision a été prise après qu'un membre eut informé l'assemblée générale que les enseignants étaient les mieux placés pour détecter les mineurs qui ont un réel besoin de secours.

Fichier Le problème des dons a été discuté. A l'époque des fêtes, plusieurs clubs sociaux et au-

tres organismes distribuent des paniers de Noël. Il arrive alors que certaines familles recueillent trois ou quatre paniers de victuailles alors que d'autres sont négligés.

La formation d'un organisme quelconque chargé de coordonner les efforts des clubs sociaux en matière de charité serait indispensable à Drummondville.

On a rappelé l'expérience tentée par une ville américaine où le conseil s'est chargé personnellement de l'affaire. Les résultats ont été très appréciables semble-t-il.

Les hôteliers et restaurateurs de Drummondville décident d'affronter ensemble l'Exposition '67

Réunion des Jeunes chambres pour faire mieux connaître le CER

VICTORIAVILLE (JAG) — La Jeune chambre de Victoriaville organise pour mercredi, le 18 courant, une assemblée des membres de toutes les Jeunes chambres des Bois-Francs, à la mezzanine de la Caisse populaire de Victoriaville, à 8 heures p.m.

Bien peu de fois, les Jeunes chambres de Princeville, Daveluyville, Plessisville et Victoriaville ont eu l'occasion de se réunir en une assemblée commune. "Nous sommes heureux de la Jeune chambre de Victoriaville, de prendre une telle initiative qui permettra aux membres de mieux se connaître et d'échanger leur point de vue", a souligné le président local Jacques Leahy.

Développement

"Consciente qu'elle doit promouvoir toute action qui a pour but le développement de la région, la Jeune chambre de Victoriaville a pris sous sa responsabilité de convoquer une telle réunion afin de faire connaître le Conseil économique régional (CER), qui est en voie de formation dans la région des Bois-Francs.

"Les personnes qui oeuvrent présentement en ce sens ont entrepris une campagne d'informations et la Jeune chambre de Victoriaville, comme toutes celles de la région, sera appelée à faire partie du CER et c'est pourquoi elle organise cette soirée d'information. Il y aura exposé sur le sujet par un membre du CER suivi d'une période de questions et de réponses.

"La région des Bois-Francs est progressive, mais lorsque nous examinons un peu les différents secteurs de notre activité économique, on s'aperçoit qu'il existe des problèmes qui ralentissent notre développement. Il faut travailler à solutionner ces problèmes dans l'intérêt de la communauté régionale et nous croyons que le futur conseil économique, CER, sera l'instrument nécessaire pour y arriver", a révélé M. Leahy.

La Jeune chambre de Victoriaville souhaite la plus grande participation possible de tous les membres des Jeunes chambres de Daveluyville, Princeville et Plessisville à cette rencontre spéciale sur le plan régional.

Aucun blessé dans les neuf accidents de la fin de semaine

VICTORIAVILLE (JAG) — Personne n'a été blessé dans les neuf accidents survenus durant la fin de semaine sur les routes de la région de Victoriaville. Les dommages s'élevaient entre \$100 et \$900.

Cinq accidents, avec des dommages de \$300 à \$500, ont survenus en fin d'après-midi et en soirée hier dans les limites de Victoriaville, durant une tempête.

La Sûreté provinciale, pour sa part, a rapporté quatre accidents avec des dommages variant entre \$100 et \$900. Hier soir, les routes de la région étaient très dangereuses et la visibilité était réduite d'au moins la moitié.

Premier cigare-thon: un succès à Granby

GRANBY, (FA) — Le premier "cigare-thon" organisé par la Jeune chambre de Granby en vue de recueillir les fonds nécessaires à l'achat d'un appareil à polycopier, a été couronné de succès.

Les organisateurs de ce tirage original, MM. Paul Bouthet, Gilles Lafamme et André Hamel, ont révélé en fin de semaine que le cigare-thon avait rapporté des bénéfices nets de \$652.

Les membres de la Jeune chambre ont dû vendre 1,152 cigares portant des étiquettes et des numéros chanceux.

GAGNANTS AU CONCOURS ORGANISE PAR LES MARCHANDS PROGRESSIFS DE COATICOOK



Sur la photo ci-dessus, nous voyons 3 des nombreux gagnants qui se partageront le gros lot de la promotion des Marchands Progressifs de Coaticook. De gauche à droite, M. Almazor Lefebvre reçoit sa laveuse de vaisselle de M. Jacques Lemieux, marchand progressif; Mme Herbert Hall reçoit son téléviseur/couleurs de M. Donald Brunelle, marchand progressif; M. Herbert Hall reçoit son poêle électrique de M. Cyprien Lebel, marchand progressif.

Editorial

L'assurance - dépôts

Le ministre fédéral des Finances, M. Mitchell Sharp, a déposé aux Communes un projet de loi visant à créer la Société canadienne d'assurance-dépôts — au capital autorisé de \$10, 000,000 — dont l'objectif primordial est d'assurer la sûreté des dépôts, jusqu'à concurrence de \$20,000 par compte, pour ceux non généralement en mesure de juger par eux-mêmes de la solidité financière des institutions auxquelles ils confient leurs épargnes. Le gouvernement central sera autorisé à consentir à cette société des avances dont le total ne devra pas dépasser \$500,000,000.

Si les Communes adoptent ce projet, les banques à charte, les banques d'Épargne du Québec et les sociétés de fiducie et de prêts, qui opèrent en vertu d'une loi fédérale, devront obligatoirement participer à cette société d'assurance-dépôts. Les sociétés provinciales de prêts et de fiducie pourront y participer, mais à la condition d'obtenir le consentement de la province où elles opèrent.

Ce projet vient évidemment à son heure. On peut même dire qu'il est en retard, car un tel régime de protection pour le petit épargnant existe depuis une trentaine d'années aux États-Unis. Il a fallu l'explosion de quelques scandales pour que le gouvernement central se décide à faire quelque chose pour assurer plus de protection aux petits épargnants.

Si l'on ne peut qu'applaudir à la décision que le gouvernement se propose de prendre pour assurer la sûreté des dépôts, on ne peut que déplore que son intervention, dans ce domaine, arrive quand tant de mal a

déjà été fait. Comment se fait-il qu'on ait attendu à aujourd'hui pour prendre une telle initiative?

En adoptant la loi créant la Société canadienne d'assurance-dépôts, le gouvernement central ne fait pas que rendre service directement aux petits épargnants. Il leur aide même indirectement en autorisant cet organisme à agir comme prêteur de dernier ressort auprès des institutions qui acceptent des dépôts en leur fournissant les avoirs liquides nécessaires en temps de crise quand ces institutions ne pourront pas avoir accès à leurs sources normales d'avoirs liquides.

Le travail sera singulièrement simplifié, et les ennuis réduits considérablement, dans la mesure où s'exercera le travail d'inspection auprès des institutions concernées, comme le veut le projet de loi. Le conseil de direction de la Société canadienne d'assurance-dépôts peut comprendre un président de la plus haute compétence et de la plus enviable intégrité et être entouré du gouverneur de la Banque du Canada, du sous-ministre fédéral des Finances, du surintendant des assurances et de l'inspecteur général des banques, le nouvel organisme ne rendra peut-être les services pour lesquels on le fondera, que si l'on accorde une très grande latitude pour faciliter le travail d'inspection auprès des institutions, qui liera la Société canadienne d'assurance-dépôts, et à la condition que la loi prévoit des recours contre les institutions qui pourraient prendre une tangente dangereuse à certains moments.

Alvarez Vaillancourt

Bloc-Notes

Quel retard

Avant d'être au pouvoir l'Union nationale était dans l'opposition. Y ayant séjourné pendant quelques années elle devait avoir une assez bonne idée de l'état des choses en général. Au pouvoir depuis le 5 juin elle a eu amplement de temps pour se rendre compte de l'exacte situation dans presque tous les domaines, y compris celui de l'éducation. Il est cependant permis d'en douter.

Prenons le cas des prêts-bourses aux étudiants. L'Union nationale était au courant du grabuge que l'on sait. Quel le mesure l'actuel gouvernement a-t-il prises pour corriger les anomalies que nous connaissons tous? C'est bien beau de déclarer que le ministre de l'Éducation appliquera les sanctions que prévoit la loi contre les étudiants qui ont obtenu de l'argent sous de fausses représentations, mais à quoi servent de semblables déclarations si le gouvernement se fige dans un attentisme complaisant plutôt que de passer des paroles ronflantes à l'action incisive et directe?

Nous nous expliquons mal qu'il a fallu que les journaux dénoncent une fois encore la répétition de mêmes abus dans

le même secteur pour que le gouvernement s'avise de former un comité interministériel dont la mission consistera à réviser et à améliorer les méthodes actuelles de vérification des déclarations des étudiants. Mettre sur pied un tel système de contrôle présente pourtant moins de complications que de s'organiser pour amender la constitution. La lenteur avec laquelle il s'occupe de ce qui permet d'entrevoir le succès dans les entreprises où il faut nécessairement s'appuyer sur d'autres gouvernements.

Entre deux avions

En descendant de l'avion qui le ramenait de Toronto, pour en prendre un autre et continuer vers New York, le premier ministre de la province a accordé une brève entrevue à la TV. Cette entrevue, aussi curieuse que succincte, a quand même permis de déceler qu'il revenait désemparé, presque désillusionné, pour ne pas dire désenchanté, de sa rencontre avec les financiers de Toronto.

Il n'y avait pas grand mérite à escompter le peu de succès qu'il a connu. Mais M. Da-

niel Johnson est une boîte à surprises qui se renouvelle automatiquement. Je n'en veux de preuve que cette seule remarque du premier ministre, que je ne cite pas au texte, si j'ai conscience de rendre fidèlement sa pensée.

A son interview qui lui demandait s'il espérait obtenir un meilleur succès auprès des banquiers de New York, M. Johnson a répondu, en substance: J'ai confiance de réussir là-bas. Les banquiers et les financiers de New York ont plus d'envergure que ceux de Toronto. Ils comprennent mieux les situations et leur expérience fait qu'ils attachent moins d'importance que leurs collègues de Toronto à certains événements politiques.

Quand il s'agit de haute finance, celle-ci est toujours internationale. Et ce n'est pas la meilleure formule pour se gagner les bonnes grâces de la haute finance de Toronto que d'affirmer, à la face des téléspectateurs, que les financiers de Toronto sont des petits poissons des chenaux domestiques, c'est à comparer avec les requins internationaux de Wall Street.

A.V.

L'opinion des lecteurs

Où il est question de pupille

En première page de l'édition du 3 janvier de votre journal on pouvait lire un communiqué de la société anglaise de l'Ambulance Saint-Jean.

On pouvait y lire: "On conseille de ne pas laisser les enfants regarder l'appareil récepteur de côté. Cette pratique a pour effet de dilater la pupille et rend les enfants susceptibles de faire des colères". On ajoute: "Si un enfant ressentait des malaises devant l'écran, il faut lui faire prendre de l'air et lui faire procurer les soins médicaux nécessaires par son état".

Je ne vous cache pas que je

trouve ce genre de communication absolument ridicule et inacceptable. Je pense vraiment que, d'une part, nous avons une surabondance d'informations, et que, d'autre part, nous souffrons d'un manque de sélection.

Pourquoi un journal qui se veut sérieux comme le votre n'aurait-il pas le souci de vérifier la valeur réelle du contenu de ces communiqués avant que de les passer au public?

Cessez, messieurs les journalistes, de nous "dilater la pupille" avec vos balivernes.

Alfred GAGNE, o.d.,
Asbestos.

L'apesanteur est-elle possible?

On peut de deux manières différentes se représenter un corps privé de pesanteur.

Dans le premier cas: le corps serait privé de masse, c'est-à-dire qu'il serait possible de le déplacer sans effort et qu'il n'en subirait évidemment pas l'effet du choc. Advenant la possibilité d'un tel état on pourrait alors considérer la "masse" comme facteur dissociable du corps, et ce dernier en étant libéré se comporterait, dès lors, tout comme le néant.

On peut tout aussi bien imaginer que le corps tout en étant privé de poids, garderait sa masse initiale, c'est-à-dire qu'il demanderait une force pour se déplacer et qu'étant heurté à un obstacle, il en subirait l'effet du choc, faudrait donc admettre dans ce cas la possibilité d'annuler

l'attraction (terrestre, en l'occurrence) par une force de répulsion d'intensité proportionnée, ce qui, en définitive, conférerait à ce corps un état d'équilibre et c'est en effet ce que j'ai pu conclure de mes observations. Mais quel facteur peut permettre à un corps d'arriver dans un tel état? Sans, toutefois, pouvoir rien affirmer, je dirais que l'électrostatique en serait la cause.

A la question de savoir si l'apesanteur est possible, faut répondre oui puisqu'elle existe déjà.

Sans doute demain connaîtrons-nous en quoi consiste l'attraction, alors commencerons-nous à comprendre notre univers. C'est quand même curieux de constater qu'il ne s'en porte pas plus mal en attendant.

Jules CHARBONNEAU,
St-Alexis-des-Monts.

Après 30 ans au Vietnam

Je ne peux pas taire ma satisfaction devant les propos valeureux que tenait l'autre jour, à votre reporter, un Père Rédempteur, missionnaire au Vietnam. Il nous en fait d'autres comme lui en Asie pour y implanter le Christianisme. Il n'y aurait pas d'inconvenance (j'en suis sûr) à ce que le Américains l'aident à construire son école en retour pour ses services professionnels sur le champ de bataille, à la fois comme combattant et conseiller militaire.

Imaginez qu'après 30 ans au Vietnam, le bon Père doit connaître parfaitement la mentalité des gens du pays, leur état spirituel, et surtout leur aspect physique. Fort de ses 30 années d'apostolat, le bon Père pourrait apprendre aux aviateurs américains à mieux distinguer entre les enfants et les Vietnams, avec le résultat que le napalm emporterait moins d'enfants et plus de Vietnams. L'ennemi mourant ainsi à une allure plus rapide qu'aujourd'hui, les Américains verraient à la longue le coût de leur guerre humanitaire au

Vietnam diminuer sensiblement, et ils pourraient affecter les argent ainsi épargnés à la réduction de la Chine communiste. Ce serait là faire un autre pas de géant vers la paix mondiale.

Il y aurait sans doute d'autres moyens plus pacifiques pour ce missionnaire d'avancer la cause du Christianisme et de la civilisation au Vietnam, mais les moyens pacifiques ne réussissent pas avec les Communistes, et ce bon Père (non sans hésitations certainement) a fini par s'en rendre compte.

Qu'il prenne les armes alors — moi je ne le lui reprocherai jamais. Je me permets cependant de lui faire la recommandation suivante: qu'il ne laisse pas ses fonctions militaires sur-empiéter sur les temps réservés à l'exercice de son ministère évangélique. Personnellement, je serais désolé d'apprendre qu'il abat plus de Communistes qu'il ne fait de Chrétiens.

Frère-Ane-de-la-Crèche,
Sherbrooke.

Avenir peu rassurant

Je m'autorise de cette faiblesse libérée, dite démocratique pour venir dire sur la place publique ce que nous rêcolons depuis que la propagande subversive incite notre peuple à rompre avec son passé.

Il n'y a pas à s'étonner si la paix sociale ne règne plus chez nous. Cette paix sociale est le fruit d'une société dont les membres se préoccupent de bien servir leur pays. Que constatons-nous actuellement à ce sujet? Une immense masse de gens cherchant uniquement à soutenir du pays le plus possible pour leur bien-être sans le moindre souci du bien commun. Le dévouement au service de la collectivité, la plupart n'y pense même plus. Les quelques rares prédateurs de ce devoir social pour tous font rire d'eux. Tout ce qui compte, c'est une augmentation régulière de revenus individuels afin de satisfaire ses convoitises. Et cela

en s'intéressant beaucoup plus aux loisirs qu'au travail. Les vertus à pratiquer pour assurer la bonne santé sociale sont les trois principes sont la justice, la miséricorde et la foi, on dit que c'est dépassé et qu'il faut être de son temps.

Ce fameux temps de progrès, voici en bref les tristes citoyens qu'il nous donne. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Ils ont noms: marxistes, terroristes, anarchistes, grévistes, révolutionnaires, bandits, assassins, incendiaires, fraudeurs, blousons noirs, délinquants, professionnels de la subversion, déchristianisés, scandaleux, et autres vilains produits de la révolution tranquille qu'il ne convient pas d'ajouter à cette liste. Voilà ce que nous récoltons depuis qu'on répand la semence de la démocratisation au sein de la chrétienté québécoise.

Georges Bergeron,
Montréal.



Marchand serait confirmé dès cette semaine chef des libéraux québécois

Par Benoît HOULE

OTTAWA, (PC) — M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, sera sans doute confirmé cette semaine dans ses nouvelles fonctions de leader du groupe parlementaire des libéraux du Québec malgré la thèse du premier ministre Pearson, partagée par d'autres âmes dirigeantes du parti, que le poste devrait être aboli.

Le député de Québec-Ouest, qui a défait le créditiste Lucien Plourde lors des élections générales du 8 novembre 1965, occupe déjà le poste de chef par intérim des députés libéraux du Québec à Ottawa depuis que la malade a terrassé M. Guy Favreau.

Or, au milieu de la semaine dernière, M. Favreau, qui doit revenir sous peu à la Chambre, a annoncé au premier ministre que son état de santé actuel l'obligeait à abandonner ses fonctions de leader du groupe parlementaire des libéraux du Québec.

M. Favreau n'a pas occupé son siège à la Chambre depuis au moins trois mois. Il souffre d'ulcères et de complications de cette maladie.

M. Favreau, qui a été élu pour la première fois aux Communes en 1963, conservera toutefois son siège et son titre de leader officiel du groupe.

Après avoir occupé le poste de ministre de l'Immigration et celui de ministre de la Justice, M. Marchand a été nommé à la Chambre et chef du groupe des députés libéraux fédéraux du Québec.

Quant à M. Marchand, il est nouveau-venu sur la scène politique fédérale, n'occupant son siège que depuis un peu plus d'un an, mais déjà il a su s'imposer comme chef de file des députés libéraux de langue française. Il n'est que normal qu'il

soit confirmé dans son poste de leader officiel du groupe.

Toutefois, le premier ministre Pearson estime que le poste doit être aboli à cause de l'impression de division qu'il laisse planer: les libéraux du Québec d'un côté, les autres de l'autre.

Chez les conservateurs la même tradition s'est établie. M. Theo Ricard, député de Saint-Hyacinthe-Bagot, a remplacé M. Leon Balcer, ministre des Transports sous le régime Diefenbaker, au poste de chef du caucus conservateur du Québec après le départ de l'ex-député de Trois-Rivières.

Outre cela, la semaine politique à Ottawa a été marquée par l'étude en Comité plénier de la Chambre du projet de loi visant à instituer une politique nationale des transports. Le bill contient 95 articles et a tenu la Chambre occupée durant quatre jours la semaine dernière.

Le coin du Doyen... par Louis-C. O'Neill

Au temps où les professeurs utilisaient des "fouets"...

Les Mémoires du sénateur Power, un volume des plus intéressants...

SHERBROOKE. — Une manufacture de fouets vient de fermer ses portes à Rock Island parce qu'il ne se vend plus de fouets. Le premier à se servir d'un fouet, c'est probablement le Christ quand il a chassé les changeurs du temple!

Mais l'usage s'est généralisé et quand j'allais à l'école, le maître en avait un dans son tiroir! Il y eut aussi à cette époque, des "règles" et des lanières de cuir.

Mais dans cette histoire de Rock Island, il faut entendre des fouets pour faire avancer les chevaux. Il paraît que cette manufacture a déjà employé 200 hommes il y a quarante ans. Avec la disparition des chevaux que l'automobile a remplacés, l'usine s'est mise à fabriquer d'autres articles de bois. Au moment de la fermeture, il n'y avait plus que deux hommes au travail à cause des importations de fouets de chevaux. Ces importations ont pu nuire aussi à l'industrie, mais on devine que c'est surtout dû à l'avènement de l'automobile et autres inventions, même que sur les fermes, l'agriculture est fortement mécanisée.

Vous avez dû remarquer aussi que depuis plusieurs années, il y a beaucoup moins de "moineaux" dans nos rues. Les moineaux n'ont pas intérêt à suivre les... automobiles!

Toujours est-il que la "Lay Whip Company" de Rock Island a fermé ses portes. Il y aurait peut-être moyen de garder un souvenir de cette industrie en en changeant l'enseigne pour la "Lay Out Company"...

Dans une chronique sur les hommes publics le printemps dernier, nous écrivions que comme parlementaire, M. Arthur Meighen était supérieur à M. Mackenzie King, ce qui nous avait valu quelques "rebondissements". Le sénateur Power, qui était sur les lieux et qui a bien connu les deux, va plus loin. Pour lui, les deux grands hommes de l'époque furent Sir Wilfrid Laurier et Arthur Meighen. Il admet que M. Meighen ne fut pas un grand chef de parti, mais qu'il était un homme de compteur pour ses collaborateurs, c'est qu'il avait une grande confiance dans ses convictions et il était sûr de lui.

D'ailleurs, ses meilleurs lieutenants le considéraient bien plus capable qu'eux-mêmes. Le sénateur Power écrit que Laurier était "aimé", tandis que Meighen était "admiré".

Il arrive aussi que Meighen, toujours d'après le sénateur Power, a fait apparition dans un bien mauvais temps, succédant immédiatement à Borden qui l'avait choisi. Après avoir entendu un discours de Meighen en Chambre, Laurier avait dit dans le couloir à son voisin de pupitre: "Borden a trouvé de bons collaborateurs". Laurier et Meighen s'estimaient. Ce qui n'était pas le cas de King et Meighen.

En héritant du manteau de Borden, Meighen recevait le poids de tous les péchés d'Iraclé, c'est-à-dire Borden, la conscription, sa politique générale, etc.

Le sénateur Power n'hésite pas à dire que Meighen a été le plus grand chef conservateur de cette tranchée d'Histoire et que si on lui a préféré Borden, Bennett, Marion et autres, c'est précisément parce que les chefs libéraux du Québec l'avaient vilipendé plus que tout autre conservateur à ce poste. Un peu comme M. Duplessis. M. Meighen parlait pour tout son parti et à la place de son parti. Sa sincérité et ses convictions auront éloigné bien des intimes.

Sous ce rapport, M. Meighen ressemblait à M. King qui n'avait pas plus d'intimes que l'on a de doigts sur une main. De cela, M. King s'est ouvert un jour au sénateur Power, en disant qu'il avait toujours évité de faire de ses partisans des amis intimes parce qu'il ne voulait pas être accusé d'être partie à des "cliques" ou des "coteries".

Le raisonnement n'était pas sans valeur et c'est ce qui explique le "solitaire" M. King que tout le monde a connu...

Depuis que la seule industrie importante a été détruite par le feu, les citoyens de La Guadeloupe vivent dans l'incertitude du lendemain

LA GUADELOUPE (Spéciale, par Gilles Dallaire) — Depuis quelque trois semaines, tout tourne au ralenti à La Guadeloupe, municipalité de 1.800 âmes située à environ 40 milles de Lac-Mégantic. Une cinquantaine de travailleurs sont présentement sans emploi par suite de l'incendie qui a détruit de fond en comble "Le Moulin Blanc", propriété de M. François Beaudoin.

Dans toutes ces familles réduites au chômage, une préoccupation régnait en maître: l'incertitude du lendemain, la perspective de ne jamais reprendre, à La Guadeloupe même, un travail qui permettait de vivre décemment et que l'on accomplissait avec enthousiasme parce qu'il était bien rémunéré.

Au moment de l'incendie qui, quelques jours avant Noël, a rasé cette manufacture de lainages, l'entreprise employait 45 personnes à plein temps et,

lorsque la production était à son niveau maximum, ce chiffre dépassait légèrement la cinquantaine.

Reconstruction
Interrogé sur les possibilités de reconstruction de la manufacture, M. François Beaudoin a déclaré qu'il avait l'intention de la reconstruire à la condition de pouvoir trouver une machinerie adéquate et à des prix acceptables: "J'estime qu'il en coûterait plus d'un million et demi de dollars pour remettre la manufacture dans l'état où elle se trouvait avant l'incendie. Des machines sur lesquelles nous détenons des brevets d'invention ont été rendues inutilisables, ainsi cette machine qui pouvait séparer la laine horizontalement et verticalement. Je l'avais fait breveter en 1942 au Canada, sous le numéro 402716, et aux États-Unis en 1945, sous le brevet portant le numéro 2388030. Il sera difficile à présent de trou-

ver des instruments semblables à des prix abordables."

M. Beaudoin qui a pris la tête de l'entreprise en 1931 a révélé que la famille Beaudoin oeuvrait à cet endroit depuis 1880 et que la construction qui a été détruite remontait à 1949. L'usine n'a jamais fermé ses portes depuis sa construction.

Il a déclaré qu'il avait rencontré récemment un représentant du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce et que ce représentant lui avait laissé entendre que son ministère collaborerait sûrement au coût de la reconstruction. "Tout dépendra des concessions qui seront faites par les gouvernements provincial et fédéral. Il me semble qu'un ocre ne serait qu'une juste compensation pour les impôts que nous versons depuis des années. De plus, la reconstruction entraverait le chômage qui

prend des proportions graves à La Guadeloupe."

Une rencontre avec quelques-uns des employés de l'entreprise a permis de constater jusqu'à quel point va l'indécision et la peur du lendemain chez les chômeurs.

M. Hilaire Beaudoin, classeur de matériel depuis 20 ans, c'est comme si le ciel tout à coup lui était tombé sur la tête: "J'aurais fini mes jours dans cette manufacture où je jouissais d'excellentes conditions de travail tout en recevant un bon salaire. Les prestations d'assurance-chômage sont nettement insuffisantes pour me permettre de joindre les deux bouts et je vois l'avenir sous un jour plutôt noir."

Pour Dieudonné Jacques qui travaillait comme fileur depuis 9 ans, ce fut après l'incendie, la course aux emplois et le néant au bout de tout cela: "Je me demande ce qui va nous arriver si la manufacture ne

se reconstruit pas. Il nous faut économiser sur tout, nous priver même de choses nécessaires. Je ne vois pas pourquoi la municipalité ne contribuerait pas de quelque façon à cette tâche. On demande de l'argent pour l'OTI. Je ne suis pas contre cela, mais, avant d'aller jouer, il faut avoir quelque chose dans le ventre. Les employés formaient une grande famille et, même si le patron s'absentait, l'affaire tournait rondement. Nous assurions avec les prestations d'assurance-chômage, nous ne vivions plus."

M. Armand Pépin, cardeur depuis 4 ans, est d'avis que la municipalité devrait distraire une partie de son fonds industriel afin d'aider l'usine à se reconstruire: "C'est trop dur du jour au lendemain sans travail et La Guadeloupe ne peut se permettre d'avoir une importante partie de ses contribuables en chômage."

Les hommes d'affaires de la municipalité envisagent eux aussi l'avenir sous un jour sombre. Selon M. Jean-Philippe Fillon, épicière, le chiffre d'affaires des établissements commerciaux est tombé de quelque 25% depuis l'incendie du Moulin Blanc. Le crédit dans les établissements est monté en flèche et l'on voit arriver avec angoisse la plus mauvaise saison commerciale depuis bien des années. Et le pire, c'est qu'aucune amélioration à la situation n'est prévisible avant l'été, à moins qu'une prompt intervention des autorités gouvernementales ne pallie au chômage qui sévit à l'état chronique à La Guadeloupe, privant la population des \$250,000 que versait M. Beaudoin chaque année à ses employés.



L'industrie détruite par le feu... sera-t-elle un jour reconstruite?

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) L.T.E.E. 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél.: 565-9331
Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa
ABONNEMENT: au Canada, par la poste, sauf endroits desservis par courriers: Un an: \$15.00; 6 mois: \$9.00
3 mois: \$4.75; 1 mois: \$1.75.
Aux États-Unis avec Souscription Perspectives et Cinq autres: Un an: \$25.00; 6 mois: \$14.00;
3 mois: \$8.00; 1 mois: \$3.00.
États-Unis sans suppléments de fin de semaine: Un an: \$20.00; 6 mois: \$11.00; 3 mois: \$6.00; 1 mois: \$2.00.
Autres pays, outre mer, etc.: Un an: \$28.00.

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audiot Bureau de Circulation (ABC) et à l'Union internationale de la presse catholique.

Intérêts Femmes



Défilé de mode parisien

Les établissements Bousac de Paris effectueront une tournée au Canada et présenteront leurs toutes dernières créations dans plusieurs grands centres dont Sherbrooke.

Les modèles présentés au cours de cette manifestation de mode sont en tissus Bousac, conçus et réalisés par Bousac. Quelques créations des grands noms de la couture parisienne seront également du défilé.

Pour accompagner toutes les toilettes, les mannequins porteront des bijoux chatoyants d'Henri Perrichon, de Paris, (ce sont parfois des copies de bijoux anciens) et des bijoux plus nouveaux créés par Peladan, de Paris.

Robert Fugère, entraîneur des espoirs de l'équipe nationale de ski, sera le conférencier invité lors du souper-causerie de la Ligue de la Jeunesse féminine, qui aura lieu demain soir, à 6h. 30 p.m., à l'hôtel Sherbrooke.



DEBUTANTES. — Quatre jeunes filles feront leur début le 28 janvier courant lors du Bal annuel du club social de Sherbrooke, qui sera sous le patronage du sénateur et Mme Paul Desruisseaux. On remarque, assise, Mlle Lorraine Desmarais, fille du juge et Mme Gaston Desmarais; à l'arrière, à gauche, Mlle Michelle Gaudreau, fille de M. et Mme Jean Gaudreau; à droite, Mlle Suzanne Forest, fille de M. et Mme Yves Forest, député fédéral de Stanstead. Était absente, Mlle Danielle Pagé, fille du Dr et Mme Aurien Pagé.

Nouvelle association féminine qui s'occupe des enfants arriérés

SHERBROOKE, (LO) — Une nouvelle association féminine a pris naissance dernièrement à Sherbrooke. Il s'agit des Dames auxiliaires pour l'aide aux enfants arriérés.

Ruts

Le nouveau groupement, qui existait déjà à Lennoxville, a été formé dans notre ville principalement dans le but de recueillir des fonds qui permettront d'aider les enfants mentaux.

Présentement, tous les profits des activités qu'organiseront les dames auxiliaires seront versés à un fonds pour permettre aux 43 enfants arriérés d'une école spécialisée de la région de participer à un camp d'été. "Il en coûte environ une cinquantaine de dollars par enfant, car ils ont besoin de surveillants spécialisés", affirme Mme Percy LeGallais, publiciste de l'association.

Les dames auxiliaires se sont déjà mises à l'œuvre et, dans le temps des fêtes, elles ont organisé une réception pour les enfants. Avec la collaboration de l'association de Lennoxville, elles ont organisé un goûter pour eux et leur ont offert des présents.

A cette occasion, elles ont également organisé un tirage leur permettant d'accumuler un peu d'argent en vue du camp d'été.

Assistance

Pour le moment, le nouveau groupement conservera l'argent recueilli mais, par la suite, l'association pour les enfants arriérés en manifeste le besoin. Les fonds lui seront versés.

Mme LeGallais spécifie que l'Association des dames auxiliaires

Tour d'horizon

AFEAS de Stoke

L'assemblée mensuelle de l'AFEAS de Stoke aura lieu ce soir, à 8h. p.m., à la salle du couvent. Les membres sont invités à apporter des travaux ainsi que des friandises pour le goûter.

Bienvenue à toutes, membres ou non.

L'ESTHÉTIQUE AU SERVICE DE LA BEAUTÉ.

Soins d'esthétique tels que: traitement de rajeunissement, hydratation cutanée, nettoyage de la peau, traitement de l'acné, épilation à la cire, maquillage, traitement du buste, etc.

CENTRE D'ESTHÉTIQUE INC.

291, rue Alexandre — Sherbrooke

Pour rendez-vous : 563-1000

UNE MAISON QUI A FAIT SES PREUVES EN EDUCATION



COURS DU JOUR et du SOIR.

—Ecole reconnue par le Ministère de l'Éducation.

—19 années d'expérience et de succès.

—Diplôme du Ministère de l'Éducation.

COURS par CORRESPONDANCE

(POUR ADULTES)

FILIALE DE L'INSTITUT ALIE À SHERBROOKE :

LYCEE DE SHERBROOKE — TEL.: 562-9505

Mme Giguère Bédigne, prof.

Scientifique	Commercial	Conversations anglaises
ou général	☐ 10e et 11e	☐ 12 niveaux
☐ 8e et 9e	☐ 12e	☐ Sténographie — 2 niveaux
☐ 10e	☐ spéciale	☐ Dactylographie — 2 niveaux
☐ 11e	☐ 12e régulière	☐ Sciences (Chimie, Physique, Biologie)
		☐ Mathématiques (Algèbre, Géométrie, Trigonométrie)
		☐ Tenue de bureau
		☐ Droit commercial

Pour de plus amples informations, signalez : 562-9505

Sans obligation de votre part, demandez notre prospectus :

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE

4364, rue St-Denis, Montréal, 18, Qué.

ou : 445, Pasteur, Sherbrooke, Qué.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE OU VILLAGE _____ TEL : _____ L.T. 16-17

Importations! VENTE D'ECOLEMENT

— aux prix du manufacturier —

Robes 2 ou 3 mcs — Chandaïs

Lingerie — Ensembles sport — pour 318, 7e Avenue Sud

adultes et adolescentes.

BOUTIQUE CHRISTINE Tél.: 562-2175

Prenez un jour de repos, confiez-nous votre LAVAGE



Nous leur donnons un fini parfait...

CHEMISES

25¢

DRAPS

16¢

Autres prix donnés sur demande

Finissez-en de ces jours de lavage épuisants, et tout en jouissant de plus grands loisirs, profitez de notre service de qualité pour tous vos besoins de blanderie. Cueillette et livraisons rapides.

Appelez simplement :

569-2585

ou apportez votre linge vous-même au 1705 de la rue King Ouest.

Crown BUANDIERS-NETTOYEURS
MAITRE-NETTOYEUR CERTIFIÉ

COURRIER de Fernande

Q. — Dernièrement, j'ai rencontré un jeune homme qui me plait beaucoup et qui a l'air de

— ANNONCE —

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourmentez et retournez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des maux de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 20 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

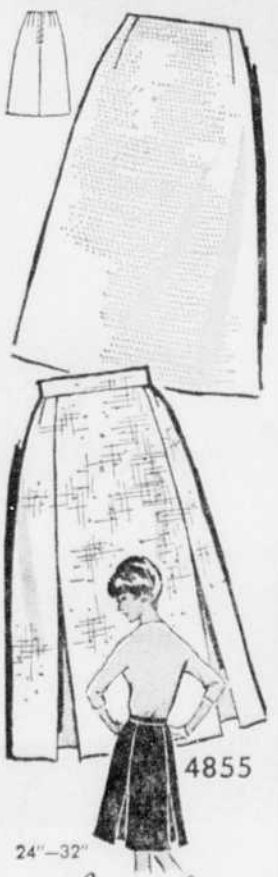
me trouver de son goût. Seulement, une de ses connaissances est venue rire de moi à ma face et en présence de ce garçon.

Elle se moque de moi et tourne en ridicule le linge que je porte. J'aimerais bien la mettre à sa place car j'ai craint qu'elle finisse par lui faire croire que je suis aussi ridicule qu'elle veut lui faire croire. Que devrais-je faire?

TIMIDE

R. — Vous devriez rester bien tranquille et ne pas vous occuper de cette éeuvée qui agit probablement par jalousie. Quand on est satisfait de soi-même on ne perd pas son temps à discréditer ou rire des autres.

HOTEL MAGOG
• Banquets
• Showers
• Réceptions
TEL.: 569-3651
250, rue Dufferin — Sherbrooke



4855

24"-32"

Anne Adams

Patron No 4855. — Les jupes dansent au rythme vibrant de la mode. Choisissez la ligne A très dégagée ou la ligne B avec plus creux. Pour obtenir les instructions, envoyez vos nom et adresse, le numéro du patron, la taille désirée, ainsi que 50c, au Service des Patron, La Tribune, 221 Dufferin, Sherbrooke. Tailles disponibles: 24, 25, 26, 28, 30, 32.



FLORIDE - 16 jours - \$209.

Transport et chambre inc.

Transport Autobus Provencher

Départ : 4 fév. 1967

Gare Centrale d'Autobus

Sherbrooke

EXCURSIONS HAYES

TOURS

Mme Huguette Provencher

C.P. 34 — East Angus, Qué.

Tel.: 832-2191

Une belle occasion d'épargner!

SPÉCIAL

du 16 au 22 janvier 1967

PANTALON ou JUPE

— Nettoyé

— Pressé

pour seulement

69¢

Signalez 562-2633

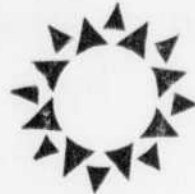
ou apportez vous-même vos vêtements au

353, RUE FRONTENAC



LES PRIX ONT TOUJOURS LE DERNIER MOT MEME LORSQU'IL S'AGIT D'UNE

VENTE de JANVIER



... et J. A. Robert n'en est pas à la gêne. Un coût d'administration moindre et des dépenses coupées grâce à l'exploitation d'un commerce à même la voûte lui permettent de vendre à

meilleurs prix non seulement durant l'hiver, mais en tout temps, tout en accordant une meilleure attention à sa clientèle... ayant plus de temps à lui consacrer.

CES QUELQUES EXEMPLES SONT SIGNIFICATIFS!

Manteaux en AGNEAU TRAITE

Bon mouton, Teint soie, Léopard ou brun, V. 100, de \$200.00. SPECIAL **\$129**

Manteaux de chaf sauvage

Manteau en peaux horizontales, Teint orange brûlé, renard de Norvège, "ripé" au naturel. Valeur de \$495. SPECIAL **\$377**

Manteaux en castor du Québec

Traité selon le procédé "Beaver Royal" de Holland, deaux de premier choix, valeur réel de \$1150.00. SPECIAL **\$877**

Manteaux de mouton de Perse

"Champagne" naturel, Manteau d'une valeur régulière de \$975. SPECIAL **\$677**

Manteaux de loutre "Labrador"

Première qualité, Teint soie, Manteau d'une valeur de \$1295. SPECIAL **\$977**

CASTOR CANADIEN

Manteau de bonne qualité d'une valeur de \$600. SPECIAL **\$477**

Manteaux de loutre naturelle

Manteau d'une valeur de \$695. SPECIAL **\$477**

J.A. ROBERT Ltee.

Etablie en 1909

Salons d'essayage, atelier de confection et voûtes d'entreposage

1084, rue King Ouest — Sherbrooke — Tel.: 562-4006

CHEZ PHOTO POSTE

LA QUALITÉ ET LA RAPIDITÉ PRIMENT SUR LES PRIX!

Eh oui! cela peut vous étonner, mais chez nous, nous pensons d'abord à la qualité, ensuite à la rapidité et enfin aux prix. A chacun sa conception de la concurrence, la nôtre doit être la bonne car nous sommes devenus le plus grand finisseur de films par la poste au Canada: nos 135 techniciens reçoivent annuellement 1,500,000 commandes et développent plus de 15,000,000 de photos. Alors? une seule conclusion à tirer, venez chez nous et vous pourrez enfin dire comme nos milliers de clients heureux: "Mes photos n'ont jamais été aussi belles".

50% D'ECONOMIE!

KODACHROME	Prix ordinaire	Prix PHOTO POSTE
8 poses	\$4.24	\$3.00
12 poses	\$5.76	\$4.00
20 poses	\$8.00	\$6.00
1 photo	30¢	30¢
BLANC ET NOIR		
8 poses	\$1.00	48¢
12 poses	\$1.40	72¢
20 poses	\$2.35	\$1.20
1 photo	10¢	6¢
EKTACHROME		
en diapositives	\$1.50	\$1.15

Vous devez ajouter 5¢ pour les frais de poste et 6¢ pour la taxe de vente. Satisfaction garantie ou argent remis sans discussion.

Postez vos photos à

PHOTO POSTE INC.
C.P. 1153, QUÉBEC, P.Q.

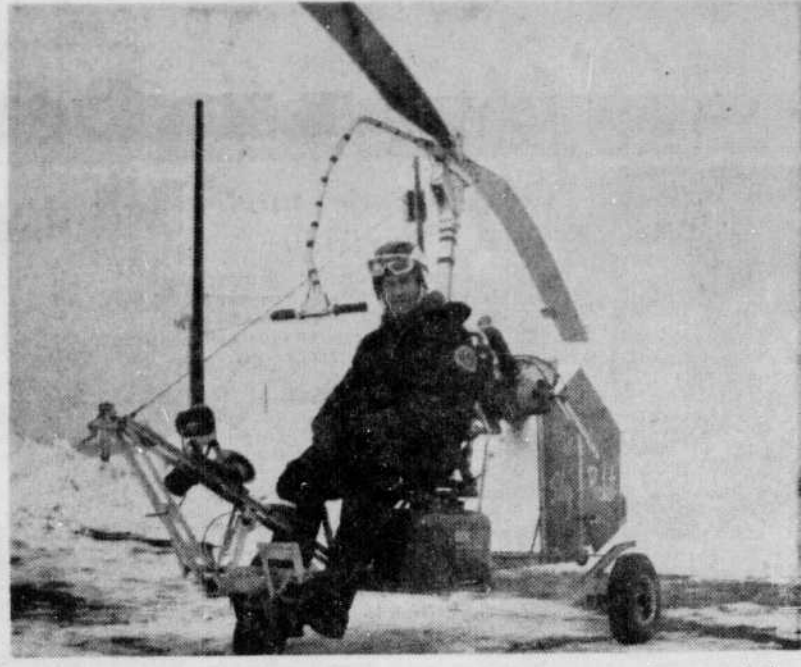
2 JOURS APRÈS VOUS ADMIREZ VOS CHEFS-D'OEUVRE



Il faut d'abord mettre le moteur en marche...



...avant que la "chaise volante" ne s'élève dans les airs...



... puis le pilote prend un instant de répit après être revenu sain et sauf de sa randonnée... (Photos La Tribune)

Après l'auto-neige, la chaise volante...

SHERBROOKE — Les gens cherchent toujours des trucs les plus originaux les uns que les autres pour occuper leurs loisirs.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, on a vu naître les auto-neiges, qui n'ont pas tardé à se gagner la popularité du grand public.

Et voilà maintenant que les gens qui en ont assez de se traîner les pieds sur le plancher des vaches pourrissent occupent leurs loisirs à se balader dans l'espace bien assis sur une chaise.

Cette nouvelle chaise volante a un nom: gyrocoptère. Sans vouloir entrer dans les détails techniques, disons qu'il s'agit d'une chaise à laquelle on a fixé un moteur, des roues et quelques autres instruments qui lui permettent de s'élever dans les airs et de diriger où l'on veut.

Cette chaise volante ressemble un peu à un hélicoptère qui n'aurait pas de carrosse.

Le pilote est exposé à l'air pur...

Au point de vue performance de vol, disons que le gyrocoptère peut décoller dans un espace de 300 pieds, atterrir dans un espace de 20 pieds, monter de 1,000 pieds par minute, atteindre l'altitude maximum de 16,000 pieds, circuler à une vitesse minimum de 15 milles à l'heure et à une vitesse maximum de 85 milles à l'heure, décoller à une vitesse de 25 milles à l'heure, atterrir à une vitesse de 7 milles à l'heure, voler pendant une heure et demie et parcourir 100 milles durant cette période.

Pour ceux qui seraient intéressés par ce nouvel objet pour occuper leurs loisirs, disons qu'un gyrocoptère se vend un peu plus de \$2,500, mais qu'il peut coûter environ \$1,000 de moins à une personne qui le fabriquerait elle-même.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un permis pour piloter un tel engin.

Un homme est blessé quand son camion entre en collision avec une auto

SHERBROOKE — Un homme a été blessé légèrement samedi soir quand son camion est venu en collision avec une auto stationnaire en bordure de la rue Belvédère sud, près du Club Tuque Rouge.

Le blessé est M. Yvon Lapointe, 34 ans, du Chemin Belvédère. Conduit à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Brien, M. Lapointe a été traité pour des douleurs au bras gauche et diverses égratignures, après quoi, il a pu réintégrer son domicile.

L'auto heurtée était propriété de M. Roger Roy, 26 ans, du 271, rue St-Michel.

La droite

L'accident serait survenu à la suite d'une rencontre avec une autre auto qui circulait en sens inverse, phares allumés.

Ceci aurait un peu aveuglé le conducteur qui n'aurait pas suffisamment surveillé sa droite.

Les dommages aux véhicules sont plutôt élevés.

La police de Sherbrooke enquête sur un vol mais refuse de donner des détails

SHERBROOKE — Des policiers et un détective ont passé plus d'une heure hier soir à enquêter en marge d'un vol qui a été commis dans l'appartement de M. Roger Thérault, au 491 de la 10^e avenue nord.

M. Thérault avait été absent durant la journée et c'est à son retour hier soir, qu'il s'est rendu compte du délit. Apparemment, les voleurs n'auraient pas emporté grand-chose, car ils auraient été dérangés dans leurs opérations.

Le long laps de temps qu'ont mis les policiers à faire leur enquête laissait prévoir quelque chose de plus grave. La Sûreté a été très laconique se contentant de dire qu'il s'agissait d'une enquête.

Elle n'a pas voulu préciser qu'il s'agissait d'un vol.

Nouvel effort pour faire revivre Lotbinière Pulp

MAGOG, (JDL)—La Chambre de commerce régionale des Cantons de l'Est invitera d'ici peu les conseils municipaux intéressés par le cas de Lotbinière Pulp et Paper à se rencontrer dans le but d'étudier les possibilités qui existent présentement pour faire revivre cette industrie et peut-être en intéresser d'autres à s'établir dans ce secteur dont le niveau de population demeure à un point mort depuis les quatre dernières années, ou encore décroît en certains endroits.

Cette rencontre, qui pourrait avoir lieu vers le début de février, réunirait les conseils municipaux de Danville, Asbestos, Canton de Shipton ainsi que des membres de la Chambre de commerce régionale et du conseil d'aménagement régional.

La réunion aura pour but de discuter de la possibilité de créer en commun un fonds industriel qui permettrait d'entreprendre en collaboration avec quelques hommes d'affaires, la réorganisation de cette entreprise.

Manque de fonds

Un porte-parole de la Chambre de commerce régionale des Cantons de l'Est a laissé entendre au cours d'une entrevue que le seul facteur empêchant la progression de ce projet réside dans l'impossibilité de trouver dans les milieux habituels les fonds nécessaires à la réorganisation de ladite entreprise.

L'esquisse du plan, qui prévoyait employer plus de 150 personnes, exige une mise de fonds approximative de \$2 millions et il appert que des hommes d'affaires intéressés par ce projet, ont déjà accepté d'y investir un million, ce qui devrait permettre de résoudre le problème de l'entreprise.

Kierans estime que Johnson a ruiné le pouvoir de crédit du Québec...

ST-JEROME (PC)—M. Eric Kierans, président de la Fédération libérale du Québec et ancien ministre de la Santé dans le gouvernement Lesage, a déclaré samedi que le premier ministre Daniel Johnson avait pratiquement ruiné le pouvoir de crédit du Québec et causé aux investisseurs québécois une perte de plus de \$100 millions depuis sa prise de pouvoir en juin dernier.

M. Kierans adressait la parole à une assemblée régionale de la Fédération libérale du Québec, dans le cours de sa tournée provinciale pour chercher un appui accru à la cause du parti libéral.

Le président de la FLQ s'est dit d'avis que les récentes visites du premier ministre Johnson à Toronto et New York, pour y rencontrer des financiers, étaient un "fiasco total". Selon M. Kierans, M. Johnson

ment lorsqu'il met les problèmes financiers actuels du Québec sur le dos de la condition de la province au moment du changement de régime.

"La vérité est très simple, a-t-il dit. Les financiers n'ont pas confiance en M. Johnson."

"Un jour, a-t-il continué, il menace de séparer le Québec de la Confédération et le lendemain, il blâme les journalistes qui ont 'exagéré' sa pensée."

M. Kierans a déclaré que depuis juin dernier, les taux d'intérêt sur les emprunts du Québec ont monté en flèche, causant des pertes financières aux détenteurs d'obligations du Québec.

Il a évalué la perte des actionnaires québécois à \$40 millions, perte due au fait que "l'Union nationale a voulu jouer de politique avec l'état financier du gouvernement."

GRANDE VENTE DE BLANC

Sur les grosses Ford et les Falcon!

FORD CUSTOM 500 SEDANS 2 ET 4 PORTES

L'équipement de luxe de la Grande Vente de Blanc comprend: Capotage et garniture tout vinyle plissé, cadres de fenêtres métal brillant, pneus flanc blanc, enjoliveurs de luxe; choix d'extérieurs en Blanc Wimbledon, Bleu nuit givré ou Bleu breton avec intérieurs en rouge ou bleu.

Plus les caractéristiques standard Custom 500 suivantes: Six-cylindres de 150 cv et 240 po. cu., tapis en plein, boîte 3 vitesses entièrement synchro, seuil de coffre surbaissé, frein de stationnement au pied, clés réversibles, freins autorégulateurs, et la célèbre douceur de marche Ford.

Choix d'options "Vente de Blanc": Transmission automatique, V8 de 289 po. cu., radio AM, suspension renforcée, servo-direction et servo-freins.

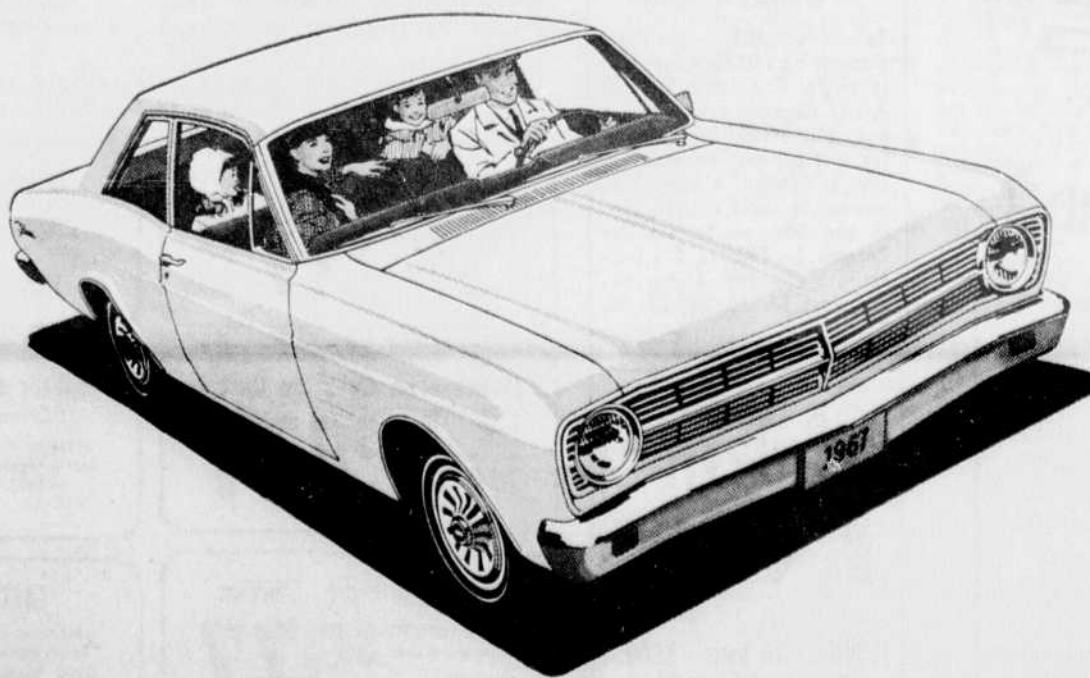


FALCON SEDANS 2 ET 4 PORTES

L'équipement de luxe de la Grande Vente de Blanc comprend: Capotage et garniture tout vinyle, tapis en plein, moulures d'ouvertures de roues métal brillant, pneus flanc blanc, enjoliveurs de luxe, extérieurs en Blanc Wimbledon, Bleu nuit givré ou Bleu breton avec intérieurs en bleu.

Plus les caractéristiques standard Falcon suivantes: Economique six-cylindres de 105 cv et 170 po. cu., boîte 3 vitesses, sièges rembourrés mousse, éclairage d'accueil, frein de stationnement au pied, accoudoirs et cendriers à l'avant, clés réversibles, glaces latérales bombées, freins autorégulateurs, et la célèbre économie Falcon.

Choix d'options "Vente de Blanc": Transmission automatique, 6-cylindres de 200 po. cu., radio AM, suspension renforcée.



Vous ne ferez jamais de meilleure affaire. ...c'est mieux!

TOUTES LES VOITURES FORD 1967 COMPORTENT LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ STANDARD FORD-CANADA.

VAL ESTRIE AUTOMOBILES LIMITEE, 2615 ouest, rue King - Tél.: 569-9093



Feuilleton

LES RODEURS DE MINUIT

par J. R. Caron, de Sherbrooke No 54

Pallachio allait saisir son arme, afin de donner plus de poids à ses paroles, lorsqu'un terrible commandement du capitaine Jeannot le glaça sur place. L'agent secret, lui pointant le bout du canon de son automatique sur l'estomac, lui dit :

— Ne vous déplacez pas ce trouble-là, Pallachio. Nous nous occuperons de cette cause sans votre concours. Tandis que Pallachio restait tout à fait indigne de ce traitement, il s'adressa au juge :

— Monsieur le juge, allez-vous permettre que l'on me traite ainsi, moi, le grand, le puissant Pallachio ?

Un rire sarcastique se fit entendre et le mystérieux personnage, qui accompagnait le capitaine, et qui, jusqu'à ce moment, s'était tenu à l'écart, s'avança au même moment vers Pallachio et, d'une voix ironique, lui dit :

— Il est malheureux, signor Pallachio, que votre carrière policière se termine de façon si peu élogieuse.

Jean Laharre se remettait lentement du coup qu'il venait de recevoir. Il se tenait encore la tête à deux mains.

Le mystérieux personnage, sortant de sa poche une paire de menottes les remit à Pallachio, en lui disant :

— Votre dernier acte, sous votre rôle de policier, sera de passer ces bracelets aux mains de Marie et du Crochu. Mais avant, remettez-moi votre arme, car peut-être dédaigneriez-vous de vous conformer à mes ordres, alors, dans ce cas, la prudence devient de rigueur.

— Alors ! Pallachio, vous exécutez-vous ? continuait-il, ou si je serai obligé de vous enlever votre arme de force.

Un effroyable rictus de rage relevait les lèvres de Pallachio lequel, après un moment d'hésitation et de très mauvaise grâce, remit son arme à l'étranger.

— Maintenant, suivez mes ordres, ordonna rudement l'étranger.

Tout à coup une voix formidable raviva de nouveau l'émotion, l'horreur qui régnait déjà en maître.

— Haut les mains ! Haut les mains ! dis-je, et ceci s'applique à tous, sans exception.

Un éclair de joie sillonna la physiologie décomposée de Pallachio qui s'écria :

— LEROY !!!

— Oui, c'est bien moi. A vrai dire ma présence ne semble pas être bien goûtée de certains de ces messieurs. Ah ! Ah ! mais je ne cacherais pas mon contentement. La surprise m'est encore plus agré-

able que je m'y attendais. Non seulement je ferai la connaissance de Marie et de son complice, mais aussi je retrouverai mon chemin et cet imposteur qui sut si admirablement bien nous fausser compagnie.

— Pallachio, passez les menottes à ces deux hommes, dit-il, en désignant le capitaine et l'étranger. Je m'assurerais, cet après-midi, de ce qu'ils ne m'échappent pas. Vous passerez cette autre paire à Marie et son complice.

S'adressant au juge ainsi qu'à son entourage, il leur dit :

— Vous autres, vous pouvez maintenant rabattre vos bras. Ceux-ci, tout ébahis, rabattaient, en hésitant, leurs mains de cette mystifiante intrigue qui devenait de plus en plus obscure.

Pallachio avait à peine encerclé l'un des bras du pseudo capitaine qu'un commandement terrible le cloua sur place.

Leroy sentit le froid de l'acier lui glacer le dos, tout en attendant le Requin qui, de façon si ténace, de façon si mystérieuse, avait réussi à se dissimuler adroitement et revenait à la charge pour dévorer ses complices.

Poussant Leroy avec le bout de son arme, il s'avança vers le bureau du juge, rugissant et vociférant des paroles incohérentes, tout en brandissant son automatique toujours menaçant, semant la terreur et l'effroi. Marie et le Crochu s'emparèrent aussi de leurs automatiques que le mystérieux personnage les avait contraints de remettre sur le bureau du juge.

La situation était des plus critiques. Le juge et les siens étaient tenus en joue, non seulement par des maîtres criminels, mais par des êtres qui avaient perdu toute raison, toute notion de civilisation, n'ayant plus que l'aspect de bêtes féroces enragées, avides de vengeance.

Le Requin, s'avançant vers le juge, l'air cynique et avec un éclat de rire machiavélique, lui dit :

— Hein ! vieux roublard, tu croyais, pour un moment, nous tenir, et qu'avec tous ces petits trucs-là ce serait chose facile que de nous pincer !

— Ah ! va, cri d'angoisse, maintenant, va, hurle, sale chien ! tu ne pourras jamais hurler assez fort pour que ta voix maudite traverse ces murs.

— C'est nous qui commandons ici, ce soir.

(A SUIVRE)

La chronique médicale

Menstruations douloureuses

Par le Dr Walter C. Alvarez



Des femmes m'écrivent et me demandent, inquiètes, s'il se peut que leurs menstruations soient douloureuses.

D'autres me demandent si leurs fillettes peuvent être sujettes à des menstruations douloureuses.

Je réponds d'abord que dans le premier cas il m'est assez difficile de répondre, étant donné qu'il me manque des éléments au problème.

Toutefois, il m'est possible d'ajouter qu'il y a bien des circonstances, en plus de la situation normale d'une femme qui font que finalement les douleurs de la menstruation sont douloureuses.

J'ai à l'esprit le cas d'une jeune épouse qui, dès les premiers instants de son mariage, avait été fécondée.

Toutefois, certaines circonstances bien malheureuses avaient fait que finalement elle n'avait pas pu porter l'enfant à terme. Je me souviens que l'épouse avait été très douloureuse pour le couple.

Mais ce qui importe ici c'est que finalement, quelques mois après la fausse couche, la jeune épouse avait enfin été ménstruée.

Vous dire ce que cette jeune femme avait eu à endurer me serait probablement difficile.

Mais chose certaine et fort compréhensible, il arriva que ces menstruations furent très douloureuses.

Comment voulez-vous, jusqu'à un certain point qu'il en fut autrement ?

Cette jeune dame n'avait pas votre médecin.

Quant aux fillettes qui seraient le sujet de menstruations douloureuses, je dois dire que la chose est possible à l'âge étant donné que c'est un mécanisme "non huilé", sans l'expliciter, je dois lui répondre qu'il ne faut pas qu'elle soit trop surprise.

Et les fillettes ?

Quant aux fillettes qui seraient le sujet de menstruations douloureuses, je dois dire que la chose est possible à l'âge étant donné que c'est un mécanisme "non huilé", sans l'expliciter, je dois lui répondre qu'il ne faut pas qu'elle soit trop surprise.

Lorsque vous entendez une fillette se plaindre des douleurs qu'elle ressent au moment de la période des menstruations, aux premiers temps, il faut aussi faire le partage des choses et penser que l'inconnue ou la surprise devant un tel phénomène peut amener certaines adolescentes à se plaindre.

Est-il mauvais de prendre des pilules en pareil moment ? Je ne crois pas, à moins évidemment que ces mêmes pilules n'aient pas une valeur réelle. Le pharmacien peut être conseiller en la matière, comme votre médecin.

le bridge

En tirant profit

Si l'application de la règle de ONZE ou si vous préférez l'entame de la quatrième meilleure, peut permettre au partenaire d'établir la force que le déclarant peut posséder à cette suite, la règle de ONZE demeure tout de même une arme à deux tranchants.

Qu'également elle peut être très profitable au déclarant, lui permettant d'établir la distribution des fortes cartes détenues par les adversaires à la suite ainsi attaquée. Mais pour en tirer réellement profit le déclarant doit tout de même bien analyser le jeu des premières cartes.

Donnez Sud :
Nord
Sud

▲ Nord
▲ 8
▲ 10 9 7
▲ D V 7 3

▲ Ouest
▲ 10 8 6 5 3
▲ 10 5 4
▲ 4
▲ R 6 2

▲ Est
▲ A V
▲ V 9 6 3 2
▲ 8 6 2
▲ 9 8 4

▲ Sud
▲ D 9 2
▲ R D 7
▲ A D 5 3
▲ 10 5

Sud Ouest Nord Est
1-S-A passe 3-S-A passe
passe passe

Entame : six de pique.
Après l'as de pique Est en fait suivre le valet et comme le déclarant couvre de sa dame, rapidement les adversaires alignent six levées, plaçant le déclarant à court de deux levées. Evidemment l'attaque à pique touchait réellement le point vulnérable et le problème du déclarant était d'établir si réellement il devait couvrir ou non le valet de pique ?

C'est par l'application de la règle de ONZE que le déclarant pouvait établir si réellement il pouvait y avoir ou non profit pour lui à couvrir le valet de pique.

L'entame du six de pique, quatrième meilleure, dévoile que hors la main Ouest il se trouve cinq cartes supérieures au six de pique. Comme l'une de ces cartes se trouve au Nord, Est détient deux cartes supérieures au six, sait immédiatement que le déclarant possède également deux cartes supérieures au six. Mais le déclarant peut également tirer profit de la règle de ONZE. Après avoir scruté la carte d'entame, le six de pique, il fait le partage des cinq cartes supérieures au six de pique. Deux de ces cartes sont chez lui, l'une est au Nord. Donc la main Est présente deux cartes supérieures au six de pique. Ce petit calcul établit clairement qu'il ne peut y avoir aucun profit pour le déclarant à couvrir le valet de pique, peu importe que se trouve ou non un troisième pique chez Est. Au contraire, comme dans le cas présent, alors que le déclarant possède deux piques, le déclarant possède son contrat en restant de couvrir. L'adversaire se trouve dans l'obligation de changer de coupleur et N-S pourront totaliser neuf levées d'affilée.

Mais est-ce dire que dans tous les cas, les mains N-S présentent toujours le même force à pique, le Nord doit refuser de couvrir le valet de pique ?

L'action du déclarant doit être guidée par l'application de la règle de ONZE. Dans ce cas, l'entame, au lieu du six, aurait été le cinq. En ce cas l'application de la règle de ONZE révèle que chez Est il se trouve trois cartes supérieures au cinq de pique, le déclarant exposé sa seule chance de succès en couvrant le valet de pique de sa dame. Si le dernier pique chez Est est le dix, cette carte devient une obstruction pour son propre partenaire qui voit ainsi sa suite bloquée.

Donc alors que les adversaires font usage de la règle de ONZE rien n'empêche le déclarant d'en tirer lui-même profit à l'occasion.

Noël Duchesne

les M CROISES

de... LA TRIBUNE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

VOTRE horoscope...

Mardi, le 17 janvier 1967.

21 mars au 19 avril (Le Bélier) Ne manquez pas les occasions qui peuvent s'offrir de vous défendre ou de vous distraire. Vous avez autant besoin de vos amis et alliés, qu'ils ont besoin de vous.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) Ne vous occupez pas des commérages et des envieux. Cultivez votre popularité en vous montrant enthousiaste et gai. La soirée est fort intéressante.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) Même si les sujets de mécontentement sont nombreux, efforcez-vous de rester maître de la situation. Votre besogne quotidienne s'effectue dans des conditions favorables.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Des démarches peuvent être effectuées, surtout dans le but d'accroître vos ressources. Ne négligez pas vos amis, et, surtout, ceux qui sont au loin.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Des événements imprévus peuvent troubler votre quiétude habituelle. N'attachez aucune importance aux rumeurs. Il se peut qu'une rivalité s'exerce à votre sujet.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Les perspectives sont meilleures sur le plan social. Vous pouvez profiter d'influences qui vous incitent à extérioriser votre affection.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Excellente journée; les influences semblent de voir s'accompagner de bonnes nouvelles et de résultats surprenants. Votre prestige s'accroît.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Vous devrez em-

ployer votre temps le mieux possible aux premières heures de la journée. Il y aura de l'imprévu dans l'après-midi et des surprises dans la soirée.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Des changements parfaitement imprévus peuvent se produire au cours de la journée. Les perspectives sont aussi incertaines sur le plan familial.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Vous semblez en train de vous tracasier inutilement. Evitez toute dépense excessive et inutile. D'heureuses nouvelles vous parviendront.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Même si vous vous heurtez à des difficultés, ne vous laissez pas aller au découragement. La situation peut s'améliorer plus vite que vous le pensez.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Les aspects semblent assez favorables dans le domaine pécuniaire. Excellente journée par ailleurs où toutes les possibilités vous sont offertes.

Si c'est aujourd'hui votre anniversaire

Vous avez une allure qui respire la vitalité et l'énergie. Vous aimez tout ce qui est beau, harmonieux, et vous êtes attiré par les aspects brillants de la vie.

Vous avez un grand besoin d'affection, et vous recevez beaucoup. Grâce à une certaine facilité de gagner de l'argent, vous pourrez vous payer du confort, et, peut-être du luxe. Vie sentimentale alternée de joies et de contrariétés.

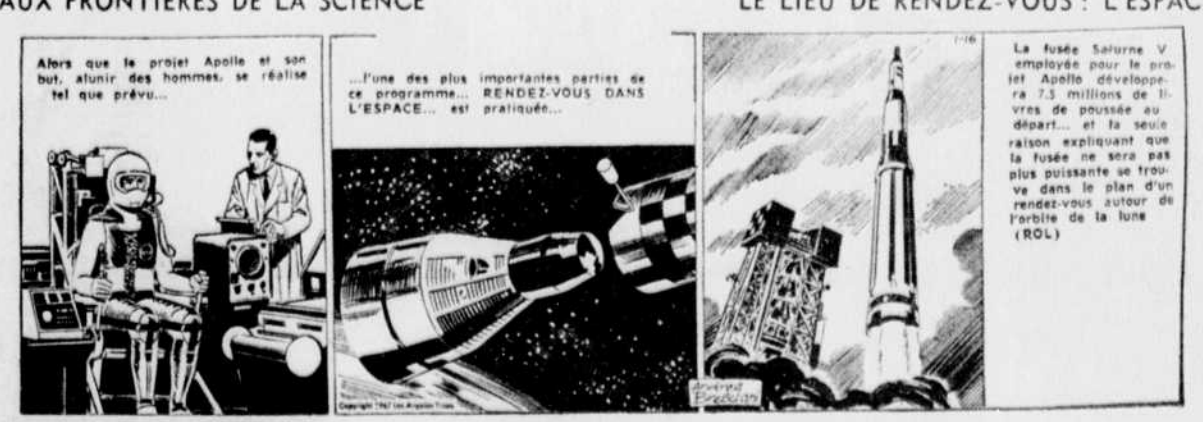
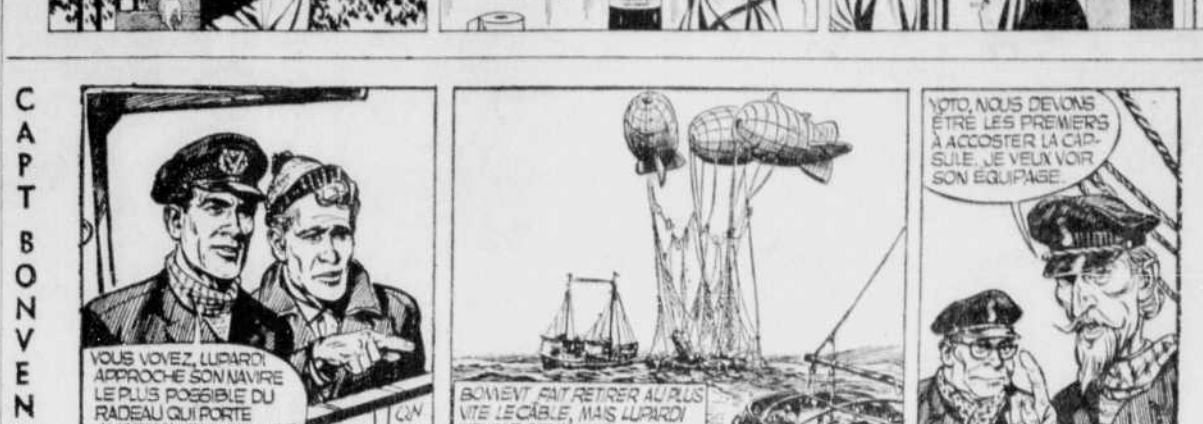
Croyez-le ou non!... Ripley



Le temple de Raghunath, à Jammu, aux Indes, a été construit de 330.000.000 de briques, soit le nombre équivalent à la population de l'Inde.

Le temple de Raghunath, à Jammu, aux Indes, a été construit de 330.000.000 de briques, soit le nombre équivalent à la population de l'Inde.

Une amulette placée au fond d'un coffret d'argent par les commerçants de Chine porte une inscription prédisant que chaque pièce placée à cette endroit se multiplie en valeur et augmente jusqu'à 10.000 son prix.



VENTE NETTOYAGE CHEZ

RAYMOND LEMIEUX

26 et 28 rue ALEXANDRE
SHERBROOKE

VÊTEMENTS pour HOMMES

COMBINAISONS SEMI-SAISON

pour hommes
Manches courtes; jambes longues première qualité;
marque Monarch.

A LIQUIDER A **\$1.99** CHACUNE

CHEMISES BLANCHES

pour hommes
De toute première qualité; ne rétrécissant
pas au lavage; régulier \$2.98.

SPECIAL

\$1.99

VESTONS SPORT

EN CORDUROY

Vestons de première qualité dans les teintes de noir, gris ou beige, pour hommes

SEULEMENT

\$9.99

CHACUN

GILETS-T POUR HOMMES (T-Shirts)

Gilets pouvant servir de
sous-vêtements.

chacun

59¢

CHEMISES DE FLANELETTE

pour hommes

Chemises de première qualité

offertes à seulement

\$1.29

chacune

CHEMISES EN EDREDON

pour hommes

Epaisses chemises de qualité

d'une valeur régulière de

\$2.98, offertes AU TRES

BAS PRIX DE

\$1.99

chacune

SOUS-VÊTEMENTS "THERMAL"

pour hommes

Caleçons

\$1.49

Camisoles

\$1.29

MANTEAUX

TOUT LAINE

POUR GARÇONS

6 A 16 ANS

VALEUR JUSQU'A \$19.95

PRIX DE

VENTE

\$9.99

PROFITEZ DE CES BAS PRIX DÈS DEMAIN MATIN

Venez tôt et obtenez le
premier choix !

PRIX REDUITS
SUR TOUS LES
VÊTEMENTS D'HIVER !

GRANDE
LIQUIDATION
DE COUPONS

**C'EST LA VENTE
LA PLUS FORMIDABLE
JAMAIS PRESENTÉE
AU MAGASIN
RAYMOND
LEMIEUX**

VÊTEMENTS POUR
GARÇONS A TRES
BAS PRIX !

DES CENTAINES
D'AUBAINES N'ONT
PU ÊTRE ANNONCÉES
FAUTE D'ESPACE...

mais vous pouvez vous rendre en
toute confiance chez

**RAYMOND
lemieux**
26-28 RUE ALEXANDRE SHERBROOKE

VÊTEMENTS pour GARÇONS

CHEMISES DE FLANELETTE

Pour garçons,
de 8 à 12 ans;
première qualité.

89¢
chacune

PANTALONS

de première
qualité pour
garçons de
6 à 16 ans.

\$1.99
SPECIAL

COMPLETS pour GARÇONS

Grandeurs 6, 7, 8, 9
et 14 ans seulement;
un pantalon; à
solder à seulement

\$4.99

Grandeurs 12 à 16
ans; 2 pantalons; —
valeurs régulières de
\$13.95, sacrifiées à
seulement

\$7.99

PRIX REDUITS

- SUR
- MANTEAUX
- VÊTEMENTS DE SKI
- GANTS
- FOULARDS
- CHAPEAUX
- CASQUETTES
- CHEMISES
- SOUS-
- VÊTEMENTS

CALEÇONS D'HIVER

Jambes longues;
grandeurs 6 à 14 ans.

89¢
chacun

Camisole aussi disponi-
ble au même prix.
CE SONT DES VÊTE-
MENTS DE QUALITÉ.

TISSUS à la VERGE

EXTRA-
SPECIAL !

COUPONS DE TISSUS À DRAPERIES

1 à 8 verges de longueur; valeurs
jusqu'à \$1.79 la verge, sacrifiées à

36¢

la verge

- Coton imprimé
- Flanellette blanche
- Jersey de soie

3 \$1.
VERGES
FOUR

Plus de 3000 verges;
assortiment de tissus se
détachant normalement
jusqu'à 79¢
la verge.

COUPONS

Ballots de coupons pesant 3 lb chacun.
Ces coupons se vendent régulièrement
60¢ la verge.

EN VENTE A

99¢

LE BALLOT
DE 3 LB

TISSUS A DRAPERIES

Tissus de toute première qualité,
idéals pour la cuisine, le sous-sol,
etc. ... largeurs de 36" et 45";
valeurs r.ég. de 79¢ et 98¢ la verge.

59¢

EN VENTE A

la verge

PLUS DE 2000 VERGES DE TISSUS A DRAPERIES

Tissus de toute première qualité pour le salon,
la chambre, la cuisine, le sous-sol, etc. ... 45"
de largeur; des valeurs allant jusqu'à \$1.79
la verge.

98¢

SPECIAL

la verge

NOUS HONORONS
VOTRE CARTE

CHEZ

credico

**RAYMOND
lemieux**

26-28, RUE ALEXANDRE SHERBROOKE



chef des Canadiens, a été très peiné d'apprendre la démission de Bédard. On sait que Peterborough est une filiale de l'organisation des Canadiens.

Son congé serait de courte durée

La décision de Roger Bédard de quitter les rangs des Petes de Peterborough a eu de nombreux échos hier dans la ligue Provinciale Senior du Québec. Encore plus, dame rumeur voulait tard hier soir que Bédard succède à Oscar Aubrey Dubois, l'entraîneur des Aigles de Drummondville. On sait que Bédard connaît le circuit O'Donnell et de plus, la direction des Aigles ne serait pas trop enchantée du tra-

mesure de rendre de précieux services.

Robert Bédard a révélé hier que l'année du centenaire de la Confédération pourrait peut-être jouer en sa faveur du fait que le Collège Bishop en m'accordant la permission de joindre l'équipe canadienne participerait d'une manière officielle aux célébrations de cet événement.

"J'aurai une meilleure idée sur ma participation à la coupe Davis quand les dirigeants dévoileront le site de la compétition de 1967, de conclure Bédard qui aimerait bien aider

11

SPORT PAR Denis Messier
CHOC

qui a retrouvé son aplomb après un début lent.

Les Packers, qui menaient par 14-10 à la première demie, ont exercé une forte pression sur le quart rival Len Dawson

Le quart-arrière Bart Starr a été l'étoile individuelle du match d'hier que les Packers ont gagné 35-10 dans le premier Super Bowl du football américain.

Mardi dernier, sur les recommandations du ministère de la Justice, qui examine tous les cas d'objets de conscience et après l'approbation du Comité d'appels du Kentucky, le Conseil de révision de Louisville a rejeté définitivement l'appel de Clay, lequel se voyait confirmer bon pour le service militaire, ce qui peut l'amener à devoir endosser l'uniforme des maris prochains.

"Mohamed a épousé la religion musulmane il y a trois ans et il se destine à briser le cycle de la violence et militaire", a répété Covington, décidée à aller jusqu'au bout dans cette affaire.

L'intéressé ne paraît pas personnellement affecté de tout ce

Les vainqueurs sont ainsi demeurés sur un pied d'égalité avec les Rangers de New York au sommet de la ligue Nationale de hockey.

Hull a donné lieu à une controverse importante dans la ligue nationale lorsqu'il a fait dévier une haute passe dans les filets des Leafs avec son bâton en marquant son 25e but de la saison. Les Leafs ont protesté vainement auprès de l'arbitre Bill Friday qui a alloué le but.

Hull a complété le total du meilleur joueur de la ligue en marquant son 25e but au cours de ses sept derniers matches, dans la dernière reprise.

La défense Ed Van Impe avait ouvert le pointage dans le pre-

Dejordy a effectué 26 arrêts en enregistrant son premier zéro de la saison, brillant surtout aux dépens de Larry Jeffrey et Dave Keon.

LE SOMMAIRE

Première période
 1-Chicago, Van Impe 7 15.13
 2-Hall, Esposto 11.53
 Punitions: Herten 6.17, Baun 11.53, Van Impe 16.17.

Deuxième période
 2-Chicago, H Hull 25 14.34
 Maki, Esposto 14.34
 Punitions: D. Hull 16.56, Jarrett, m. 17.17
 1-Hall, mauvaise conduite 15.27, Ravich, 19.17.

Troisième période
 2-Chicago, Miska 19 13.22
 Wharram, Pilote 13.22
 1-Chicago, B. Hull 56 5.36
 Esposto
 Punition: Stenkowski 16.45.

Les lancers
 1-Chicago, 8 17 7-36

Hull a devancé Rod Gilbert dans la course pour les francs-buts avec 26, soit quatre de plus que le joueur de Ran-
gelys. Ullman, Rousseau et Goyette sont sur un pied d'égalité avec 35 points.

Les compteurs

Mikita, Chi.	19	19	38	55	44
Wharram, Chi.	19	19	38	57	23
B. Hull, Chi.	26	11	37	23	23
Ullman, Det.	14	21	35	22	22
Rousseau, Mon.	9	26	35	36	36
Goyette, N.Y.	4	31	35	35	35
Hawle, D.C.	13	22	35	34	18
Gilbert, N.Y.	22	11	33	6	6
Keon, Tor.	9	19	28	0	0
Pilote, Chi.	4	24	28	44	44
Ellis, Tor.	14	13	27	5	5
Geoffrion, N.Y.	11	16	27	10	10

pendant la deuxième moitié en triomphant devant une foule de 65.003 au Coliseum de Los Angeles.

Les Chiefs ont tenu leur bout dans la première demie, où Dawson a complété une passe de 37 et 31 verges, après avoir remplacé le flaqueur blessé Boyd Dowler.

Starr, qui s'est distingué en appelant les bons jeux sur les troisièmes essais, s'est mérité un joueur-porte neuve en qualité de tout-roule le plus utile dans le match.

Taylor a exécuté une poussée



Le quart-arrière Bart Starr a mené les Packers à la victoire au match d'hier que les Packers



a été l'étoile individuelle du
s ont gagné 35-10 dans le



Commentaires sur l'actualité

Par Jacques Bernier

Le retour de M. Jean-Paul Gignac d'un voyage en Europe a fait renaitre les rumeurs sur la rue St-Jacques à propos de Sidbec. On sait que le nouveau directeur général de Sidbec est censé remettre incessamment un rapport au gouvernement Johnson sur la possibilité de réaliser de quelque façon que ce soit une sidérurgie ou une aciérie à Bécancour. La rumeur la plus persistante veut que le voyage de M. Gignac en Europe l'a définitivement convaincu qu'il vaudrait mieux remettre le projet aux calendes grecques...

D'autant plus que le premier ministre Daniel Johnson a déclaré à New York que la province avait l'intention d'abandonner pour un certain temps certains projets d'importance. Sidbec ne peut qu'être touché par cette mesure. On se perd en conjectures sur les autres projets qui seraient remis aux calendes grecques: on mentionne entre autres la construction de la future Place de la Justice, à Montréal, le prolongement de l'Autoroute Montréal-Québec sur la rive nord, et, peut-être, le prolongement de l'Autoroute des Laurentides jusqu'au Mont-Tremblant... Mais ce sont là des "on-dit"!

Le Bureau fédéral de la Statistique signale que les ventes des grands magasins ont augmenté de 24,4 pour 100 sur un an plus tôt au cours de la semaine close le 24 décembre. La hausse la plus sensible s'est faite sentir au Québec, avec un gain de 31,4. On peut donc dire que les ventes des Fêtes ont été très bonnes pour le commerce de détail en général, surtout en regard de la faible avance de 2,8 pour 100 enregistrée en octobre, comparativement au mois correspondant de 1965.

Les gens de Sherbrooke et de la région ont pu se rendre compte, la semaine dernière, en lisant La Tribune, de quelle façon ils sont touchés par la rareté des capitaux et la "cherté" de l'argent. Un article paru dans la livraison du mercredi 11 janvier mentionnait en effet que Sherbrooke avait connu, à l'instar de Drummondville et Granby, une diminution sensible de la construction en 1966. On constate même que Sherbrooke a été plus durement touchée que nombre d'autres villes canadiennes et que le recul enregistré dans son cas est beaucoup plus considérable que celui de 5 pour cent que l'on prévoit pour tout le Canada durant la même année.

La nomination de M. Jean-Paul Ostiguy au conseil d'administration de la Banque Canadienne Impériale de Commerce en a surpris quelques-uns sur la rue Saint-Jacques qui croyaient qu'il serait nommé plutôt sur le conseil d'administration d'une banque canadienne-française. On se demande un peu ce qui est arrivé en cours de route.

Un informateur de Toronto nous signale qu'au cours d'une rencontre privée qu'il a eue avec des hommes d'affaires torontois, au cours de son dernier passage dans la Ville Reine, le premier ministre Daniel Johnson a demandé à brûle-pourpoint à ses interlocuteurs s'ils continueraient à investir au Québec advenant que cette province se sépare. Il paraît que la réponse a été aussi brûlante... et négative. C'est peut-être pour cela que M. Johnson avait une humeur plutôt masacrante à son retour de Toronto, et qu'il a mieux apprécié son voyage à New York.

A bien y penser, et même s'il eût été préférable qu'elle passe entre les mains d'intérêts canadiens, il semble bien que la vente de Sicard par le groupe Schneider, de France, à Pacific Car de Seattle est une bonne affaire, puisqu'elle permettra à l'entreprise de Ste-Thérèse de mieux exploiter le précieux marché américain.

Hausse des prix dans cinq régions sur dix

OTTAWA (PC)—L'indice des prix aux consommateurs a monté durant le mois de décembre dans cinq des 10 régions délimitées par le Bureau fédéral de la statistique. Les prix de détail pour les biens et services étaient donc à la hausse à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick,

Montréal, Toronto, Saskatoon, Regina et Vancouver.

Par contre, les prix étaient à la baisse, en décembre, au regard du mois précédent, dans les villes de Saint-Jean, Terre-Neuve, Ottawa et Winnipeg. L'indice pour les régions de Halifax et Edmonton-Calgary est demeuré le même pendant novembre et décembre.

Le coût du transport a augmenté dans toutes les régions, sauf à Ottawa. Mais les soins médicaux étaient en général meilleur marché.

Dividendes

Canadian Scudder Investment Fund Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 28 février, inscription le 14 février.

Crown Nest Industries, 15 cents supplémentaires, 15 mars, inscription 22 février.

BUREAUX A LOUER

dans édifice tout neuf à l'épreuve du feu. Bâtisse ultra-moderne; air climatisé, verre teinté, stationnement; électricité fournie. — Divisions au goût du locataire.

S'adresser à la
CAISSE POPULAIRE DE
SHERBROOKE-EST

2, Bowen sud — Tél.: 567-4000
ou 567-4063.

COMPTABLES AGRÉÉS

DE LA REGION DES CANTONS DE L'EST

Membres de l'Institut des Comptables Agréés de Québec
C.D. MELLOR, C.A.
Directeur administratif
630 ouest, rue Logachetière
Montréal.

SHERBROOKE

BEAUDOIN,
CROTEAU & CIE
comptables agréés
Gaston Beaudoin, C.A.
Jean-Maurice Croteau, C.A.
6, Wellington Sud,
Sherbrooke, Tél.: 569-9436

Belanger, Saint-Jacques
Sirois, Comtois & Cie
Comptables agréés
234, avenue Dufferin, Suite 108
Sherbrooke, Qué., Tél.: 563-2491
11, rue Thibodeau,
Lac-Mégantic, Qué., Tél.: 583-8411

LEO DOYON

Comptable agréé
36 nord, rue Wellington
Sherbrooke, Tél.: 569-3536

HEBERT, ROY & CIE
Comptables Agréés
TEL.: 569-5979
2727 OUEST, RUE KING
SHERBROOKE QUE.

LAROCHELLE, SAYARD
GOSSSELIN & GOBEIL
Comptables agréés
89 ouest, rue King
Sherbrooke, Tél.: 567-5259

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS,
GASCON, CROCKETT & ASSOCIES
Comptables agréés
David J. Crockett, C.A.
Yvan Charpentier, C.A.
Edifice Continental, suite 201
Sherbrooke
Montréal — Trois-Rivières

SHERBROOKE

Maheu, Noël & Cie

Comptables agréés
1552 ouest, rue King
Sherbrooke, Tél.: 569-5141

McDONALD, CURRIE & CO
COOPERS & LYBRAND

Comptables agréés
297, rue Dufferin,
Sherbrooke, Tél.: 569-6301
bureaux à travers le Canada

Simoneau, Jacques,
Charpentier & Cie
Comptables agréés
Hector Simoneau, C.A.
Lionel Jacques, C.A.
André-P. Charpentier, C.A.
67 ouest, rue King,
Sherbrooke, Tél.: 562-1579

ANDRE TROTTIER & CIE

Comptables agréés
1576 ouest, rue King,
Sherbrooke, Tél.: 569-2548
Asbestos, 215 Chasse,
Tél.: 879-4919

COATICOOK

GILLES LANDRY

comptable agréé
Rue Court, Tél.: 849-4545

THETFORD MINES

Théberge & Daigle

Comptables agréés
Edifice Caisse Populaire
81 sud, rue Notre-Dame
Tél.: 335-7593

Pouvoirs plus grands pour le Conseil d'orientation économique

QUEBEC. (Par Claude Dery) — Contrairement à certaines rumeurs voulant que le Conseil d'orientation économique du Québec soit démembré par le gouvernement, celui-ci entend, au contraire, lui accorder plus de souplesse et, à cette fin, doit présenter, au cours de la présente session, un projet de loi visant à restructurer l'organisme, suivant un mémoire déposé par le COE lui-même, mémoire qui a déjà été transmis au premier ministre, M. Daniel Johnson, et qui fait l'objet d'une étude au conseil des ministres et au comité de la législation.

Entre-temps toutefois, le COE devait admettre deux principes d'admission des conseils économiques à base de région ou de comté, suivant les cas particuliers offerts, c'est ainsi qu'actuellement l'on compte 12 conseils économiques régionaux ou "locaux" dans le Québec:

- le CE du Nord-ouest du Québec (Abitibi et Temiscamingué);
- le CE du Saguenay-Lac-St-Jean;
- le CE des Cantons de l'Est couvrant la nouvelle région économique du district gravitant autour de Sherbrooke;
- le CE de l'ouest québécois, avec Hull comme pôle d'attraction;
- le CE de la Côte nord, couvrant l'immense territoire compris entre Tadoussac et Blanc Sablon et incluant toutes les cités minières du Grand nord;
- le CE du Bas St-Laurent, s'étendant de Rivière-du-Loup à Matane;
- le CE de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- le CE de Lanaudière (comté de Joliette, L'Assomption, Montcalm, et Berthier);
- le CE de la Côte du sud (comté de Bellechasse, Mont-

magny, L'Islet et Kamouraski);

- l'Association d'aménagement régional du comté de Brome;
- le CE d'Etchemin couvrant le comté de Dorchester et la partie rurale du comté de Lévis;
- et le CE (local) de Portneuf, reconnu à la mi-décembre seulement.

On prévoit ajouter un troisième front d'opération bientôt par la reconnaissance d'un comité d'aménagement dans le comté de Labelle et tout indique qu'une proposition du COE, en voie de discussion présentement, regroupera, sous peu, trois zones clés du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en un seul CE régional sous lequel bégayera trois comités d'aménagement régional afin de réaliser le plan quinquennal dont le contenu fait l'objet d'une étude spéciale au mi-

nistère de l'Agriculture plus particulièrement.

D'autre part, l'on apprend que le COE suit avec intérêt les pourparlers préliminaires engagés entre divers corps intermédiaires et qui devraient aboutir à la création prochaine de nouveaux conseils économiques régionaux de la Mauricie avec Trois-Rivières comme pôle d'attraction et des Bois-Francs avec Victoriaville et Drummondville comme centres majeurs d'opération.

De même aussi sont en voie de formation des comités d'aménagement locaux dans les comtés de Charlevoix et de Wolfe quoiqu'une partie de ce dernier comté se rattache au CE des Cantons de l'Est qui étend aussi sa juridiction sur le comté de Stanstead.

Normalement le comté de Brome devrait se rattacher à un CE régional ayant pour épiscopat Granby mais, dans

Shefford, aucune proposition en ce sens n'a encore été avancée, à Québec.

Du reste, les comtés de Shefford, Brome et Missisquoi dépendent en fait de la vaste région économique métropolitaine de Montréal.

Enfin, des pourparlers sont amorcés pour créer un nouveau conseil économique régional des Laurentides, gravitant autour de St-Jérôme et couvrant les comtés de Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.

NOTRE

SERVICE

inclut

- REBOBINAGE ● REPARATION
- BALANCEMENT DYNAMIQUE
- Filtration d'huile ● Conseils en génie



THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.

QUÉBEC • MONTRÉAL • SHERBROOKE
Une compagnie canadienne au service de l'industrie depuis 1883

(23)

Maintenant en montre...chez les vendeurs Plymouth

Barracuda

en trois impétueuses versions!



La Sportive Barracuda 67

La Décapotable Barracuda 67

La Hardtop Barracuda 67

En 1967, la Barracuda vous permettra de dévorer les milles de trois façons... impétueuses: en décapotable, en hardtop ou en fastback. Elles savent démarrer avec brio et s'agrippent littéralement dans les virages. La superbe ligne européenne ne sacrifie rien à la spaciosité et au confort. Son roulement est véritablement nord-américain. Elle offre un choix étendu de transmissions facultatives pour que votre Barracuda soit aussi individuelle que possible — y compris un fou-

gueux moteur V-8 de 383 po. cu. Appréciez quelques-uns des accessoires standard: phares de rallyes, bouchon de réservoir, type de course, odomètre, petites grilles chromées sur le capot, siège sportif avec accoudoir rabattable et coussin central. Ainsi qu'un ensemble imposant d'accessoires de sécurité. Vous devez d'essayer une de ces impétueuses nouvelles Barracuda. La voiture sport la moins chère en Amérique du Nord.

Barracuda 67

Plymouth



GARANTIE "CLIENTELE PROTÉGÉE": ELLE PROTÈGE CONTRE TOUTES DÉFECTUOSITÉS DE MATÉRIEAUX ET DE FABRICATION POUR 24 MOIS OU 24.000 MILES LA VOITURE COMPLÈTE ET POUR 5 ANS OU 50.000 MILES LE ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT, LA SUSPENSION ET LA DIRECTION.

MARTIN MOTOR SALES LIMITED,

405 SUD, RUE BELVEDERE — SHERBROOKE — TEL.: 567-8421



La mort du président Kennedy... Look veut intenter des poursuites... Stern publiera

HAMBURG (AFP)—L'illustré allemand Stern poursuivra la publication de la version intégrale du livre "La mort d'un président" de William Manchester.

"Il n'y a aucune raison de procéder à des modifications ou à des coupures dans le manuscrit", a déclaré M. Henri Nannen rédacteur en chef de Stern après une entrevue avec l'avocat de Mme Jacqueline Kennedy, Me William Van Den Heuvel. M. Nannen a ajouté que sa maison ne publierait rien qui puisse blesser Mme Jacqueline Kennedy ou ses enfants.

"Nous devons cela au président défunt. Mais nous n'avons découvert à la lecture du manuscrit original aucun passage qui aille à l'encontre de la com-

passion humaine due à Mme Kennedy et à ses enfants".

Par ailleurs, la revue américaine Look va tenter un procès à "Stern" qui a commencé la publication en feuilleton de la version non expurgée du livre de William Manchester.

Selon M. William Attwood, rédacteur en chef de Look qui s'est rendu à Hambourg, Stern n'a pas respecté l'engagement de ne commencer la publication de l'ouvrage de Manchester sur le président Kennedy qu'après Looi, c'est-à-dire après le 15 janvier.

Entretemps, le quotidien égyptien officieux "Al Ahram" a commencé la publication sous forme d'épisodes du livre "Mort d'un président".

La pilule et les étudiantes

TORONTO (PC)—Le Dr George Wodehouse, directeur de la clinique médicale à l'Université de Toronto a déclaré que des prescriptions pour la pilule anticonceptionnelle étaient octroyées à des jeunes filles fréquentant l'université.

Le Dr Wodehouse a ajouté que sa clinique exigeait ordinairement que les jeunes filles désireuses de se procurer cette pilule fournissent la preuve qu'elles ont l'intention de se marier dans deux ou trois mois.

Il a ajouté que son institut recevait des demandes de prescriptions pour la pilule d'étudiantes ne projetant pas de se marier, mais que toute prescription leur était refusée.



L'arthrite dans les deux jambes... ce n'est pas assez pour empêcher un citoyen de pelleter la neige qui s'accumule devant sa demeure... C'est du moins ce qu'a voulu prouver ce citoyen de Moorhead, dans l'Etat du Minnesota... (Telephoto PA)

Moins d'autos... 21,000 personnes sans travail

TORONTO (PC)—La diminution des ventes d'automobiles a entraîné la mise à pied temporaire de 21,000 travailleurs de cette industrie dans quatre localités ontariennes.

Un porte-parole de la compagnie Chrysler du Canada a fait remarquer que les usines canadiennes des compagnies Chrysler, General Motors et American Motors ont réduit la production parce que les ventes sont à la baisse.

Par contre, un porte-parole de Ford Canada a déclaré que les ventes de cette compagnie dépassent celles de l'année dernière.

Sept pays africains qui veulent faire un succès de leur participation à l'Expo

ABIDJAN (AFP)—Sept des 12 pays qui doivent participer à la Place d'Afrique de l'Expo 67 se sont réunis en fin de semaine à Abidjan et ont étudié des objets d'art, produits par l'artisanat installé sur place, une solution a été envisagée qui permettrait de ne pas encombrer les pavillons des stands nationaux. La Place d'Afrique sera dotée de deux casse-croute, de deux scènes où les joueurs de tam tam et autres instrumentistes pourront se produire et signaler ainsi de loin aux visiteurs le caractère africain de cette partie de l'Exposition.

Il a été décidé en outre que les hôtes des pavillons africains, dont la tenue est laissée au choix du pays participant, suivront un stage de perfectionnement à Montréal du 18 au 23 avril.

Surveillez-la!

Attendez-la!

ELLE DEBUTE
MERCREDI.

C'EST LA
VENTE-BOUSCULADE
de Au Bon Marché

avec les plus grandes
aubaines jamais vues!

Au Bon Marché

45 rue King St. ouest west

L'enseignement agricole professionnel ne sera pas intégré au ministère provincial de l'Éducation avant 1970

QUEBEC (PC).—L'intégration de l'enseignement agricole au système général d'éducation du Québec, telle que préconisée par le Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole, ne se fera pas avant 1970.

Aux dires d'un informateur, au ministère de l'Éducation, il faudra compter au moins trois ans avant que cet enseignement passe du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à celui de l'Éducation.

Ce délai est motivé d'abord par certaines études qui seront faites par des organismes devant être mis sur pied pour étudier les étapes à franchir dans l'intégration de l'enseignement agricole, la prudence du ministère à se départir de cet enseignement et enfin, les pressions de certains fonctionnaires de l'agriculture et directions d'écoles moyennes qui, aux dires du président de l'UCC, M. Lionel Sorel, désirent maintenir le statu-quo.

Pour le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, il ne faut pas brusquer les choses pour ne pas faire fausse route. «Il faut certaines garanties du ministère de l'Éducation, avant de tout transférer. Il n'est pas question de chèque en blanc», a-t-il fait savoir en fin de semaine dans une entrevue.

Précision

Interrogé sur le télégramme

FACULTE...

(Suite de la page 18) tique des sciences fondamentales impliquées, pour en tirer les données nécessaires à l'explication de la pathogénie, de l'étiologie, de la symptomatologie et du traitement.

La faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke entend bien s'occuper de ses internes et de ses résidents en leur offrant un programme individualisé et adapté aux besoins de chacun, au cours de leurs études supérieures.

Trois orientations différentes leur seront offertes. D'abord un entraînement en pratique générale d'une durée de trois ans, dans les hôpitaux qui apporteront leur aide à la faculté. Un deuxième programme sera concentré dans l'hôpital universitaire et quelques services affiliés pour préparer le médecin spécialiste de l'avenir.

Enfin, la faculté et le Centre hospitalier universitaire ouvriront leurs portes aux médecins de-

que lui a adressé, la semaine dernière, l'UCC l'enjoignant de préciser clairement la politique qu'il entend prendre en ce qui a trait à l'intégration, le ministre a rappelé qu'il n'avait accepté en principe que deux des 80 recommandations du Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole quand celui-ci lui a présenté son rapport le 18 octobre dernier.

Lors de la remise du rapport, M. Vincent et son collègue de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, annonçaient dans un communiqué conjoint qu'une mission de l'enseignement professionnel serait prochainement formée pour rencontrer les représentants du milieu agricole dans toutes les régions de la province, afin d'étudier avec eux les actions concrètes à entreprendre à la lumière des recommandations d'étude.

Par ailleurs, les deux ministres affirmaient qu'un coordonnateur de l'enseignement professionnel agricole serait prochainement nommé au ministère de l'Éducation avec la tâche de coordonner, au sein du ministère, toutes les initiatives en matière d'enseignement agricole et d'assurer l'impulsion nécessaire à l'organisation et au développement rationnel de cet enseignement dans le cadre des structures générales scolaires.

Jusqu'à présent, seule la mission de l'enseignement professionnel a été formée.

sieurs de poursuivre une carrière académique en recherche et en enseignement.

«En somme, d'expliquer le Dr Beauregard, la Faculté vise à protéger la fonction de l'enseignement, à augmenter la productivité des chercheurs en favorisant le travail de groupe et en assignant aux cliniciens des responsabilités plus grandes dans l'enseignement des sciences fondamentales et à donner une place importante aux sciences de l'homme.

Nous croyons être de notre temps en abolissant les frontières disciplinaires et en favorisant un enseignement intégré.

Nous espérons pouvoir, par un excellent enseignement permanent, contribuer à maintenir nos diplômés et les médecins de notre région à la fine pointe des progrès de la médecine. Enfin, par notre département de médecine sociale, nous comptons bien favoriser chez nos étudiants des attitudes et des habitudes de vie qui leur permettront de bien servir la société.»



L'INVENTEUR ET SON EQUIPE. — Alexander Graham Bell (au centre) a posé pour cette photographie en 1906, lors d'une rencontre à Brantford, Ont., avec les hommes qui ont installé une ligne téléphonique le long des clôtures entre la maison de Bell à Brantford et la ligne téléphonique. Bell s'est servi de ce système pour transmettre la voix entre Brantford et Paris, Ontario, créant ainsi la première ligne téléphonique interurbaine au monde. Le premier appel interurbain fut échangé entre Bell et son père. A gauche se trouve E. McIntyre. Thomas Brooks est à droite. (Photo PC)

L'histoire du téléphone est liée à l'histoire du Canada

Par John LEBLANC de la Presse Canadienne

George Brown aurait pu devenir millionnaire en plus d'être Père de la Confédération s'il avait montré plus de confiance, en 1876.

En effet, l'inventeur Alexander Graham Bell, à la recherche de fonds, avait proposé à Brown, qui s'embarquait pour l'Angleterre, la moitié des intérêts sur toute lettre patente qu'il pourrait obtenir d'Europe. Bell était sur le point d'obtenir une lettre patente des États-Unis, mais préférait attendre que Brown en obtienne une d'Angleterre d'abord. Mais Brown, ayant consulté un expert en télégraphie, crut que l'invention de Bell ne pourrait être d'aucune utilité, et laissa tomber le projet, sans en prévenir Bell.

Liens avec le Canada L'histoire du téléphone est en rapport étroit avec l'histoire du Canada. C'est à Brantford, dans l'Ontario, où la famille de Bell s'était établie lorsque ce dernier avait été menacé de tuberculose, que le premier téléphone fut conçu.

La première transmission de la voix humaine sur un fil à des milles de distance fut réalisée à Brantford, en 1876. L'un de ces appels, à Paris, ville située à 7 milles plus loin, est maintenant reconnu comme étant le premier appel interurbain au monde.

La première ligne commerciale fut établie entre le bureau du premier ministre Alexander Mackenzie et Rideau Hall, résidence du gouverneur-général, Lord Dufferin.

Une première étape fut franchie en juillet 1878, alors que le premier standard au Canada fut installé à Hamilton. Il y avait à ce moment 68 abonnés.

À la fin de l'année suivante, des standards furent installés à Montréal, Toronto, Brantford, London, Ottawa, Québec, Windsor, Woodstock, Chatham et Ingersoll.

À cette époque, les droits étaient détenus par le père de l'inventeur, Alexander Melville Bell. Ce dernier désirant aller vivre à Washington avec son fils, décida de céder ses droits, ce qui devait conduire à l'organisation géante que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de la Bell Telephone Company of Canada.

Liens avec les États-Unis La compagnie Bell du Canada, après avoir obtenu une charte fédérale garantissant le service dans tout le Canada, nomma des agents partout où il semblait possible de louer des téléphones ou d'installer des standards. À la fin de 1885, il

y avait une ligne permanente entre Québec et Windsor, en Ontario, où elle était raccordée au réseau américain.

En 1914, Montréal put communiquer pour la première fois avec Vancouver, grâce à une combinaison de lignes américaines et canadiennes. Le 1er juillet 1927, les stations radiophones d'Halifax à Victoria étaient reliées à Ottawa par un réseau de circuits téléphoniques et télégraphiques.

Le téléphone, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est à cent lieues de l'instrument primitif inventé par Graham Bell. Non seulement il est employé pour communiquer la parole, mais il sert également à transmettre les photos, les croquis, les graphiques, les nouvelles écrites et l'information en général.

Le nombre de personnes au service de l'industrie du téléphone est maintenant de 63,000. Le nombre de milles des circuits a quadruplé, et est maintenant de 1,500,000. Et pour la douzième année consécutive, les Canadiens se sont servis du téléphone plus que toute autre nation au monde. En effet, on a calculé une moyenne de 580 appels par personne, en 1965.

PREMIER INTERURBAIN. — Alexander Graham Bell, assis au pupitre, reçoit la première communication téléphonique interurbaine, le 10 août 1876, dans une boutique de cordonnier, à Paris, Ontario. Sur cette gravure, Bell écoute son père qui lui parle de Brantford, Ontario. Les voix étaient transmises par des lignes télégraphiques reliées entre elles par des fils attachés le long des clôtures. (Photo PC)

MILORD



Une balade en auto se termine contre une maison

COWANSVILLE, (JPR). — Une balade en automobile s'est terminée de façon tragique au cours de la nuit de samedi à dimanche, alors que la voiture dans laquelle avaient pris place cinq adolescents, est allée s'écraser contre l'entrée de Cowansville, causant la mort d'un des occupants et en blessant deux autres.

La victime a été identifiée comme étant Michel Guire, âgé de 17 ans et domicilié au 788 rue Principale, à Cowansville.

Les adolescents revenaient de Sutton où ils avaient passé la soirée de samedi dans la voiture que conduisait Bernard Piette, âgé de 22 ans et demeurant au 104, boulevard Dieppe à Cowansville.

Blessés Piette, de même qu'un autre passager, Wayne Buzzell, 18 ans, 757 rue Principale, à Cowansville, ont été blessés dans l'accident survenu sur l'artère principale de Cowansville à l'intersection de la rue Elm. Piette a pu réintégrer son domicile alors que Buzzell

est demeuré hospitalisé, mais son état est satisfaisant. Les deux autres occupants de la voiture, deux jeunes de la famille DeGuire, domiciliés au 804 rue Principale, à Cowansville, s'en sont tirés indemnes.

La victime est décédée alors qu'on la transportait en ambulance vers un hôpital de la métropole.

Une course? Selon des témoins, il semble que la voiture de M. Piette roulait à grande vitesse au moment de l'impact, ce dernier courant apparemment avec une autre voiture.

C'est juste en entrant dans la ville de Cowansville, soit en face de l'hôpital Brome-Missisquoi Perkins, que le conducteur aurait perdu la maîtrise au volant et la voiture est allée s'écraser contre le magasin de meubles, propriété de M. Murray Rowse. L'accident est survenu vers 11h30 a.m.

Le coroner du district, le Dr Noël Monast, n'a pas encore déterminé la date de son enquête, attendant que les blessés soient complètement rétablis.

A St-Louis de Blandford

Un sourd-muet de 39 ans meurt dans un puits

Par J. Alphonse GAGNE

VICTORIAVILLE. — M. Lucien Charest, âgé de 39 ans, a été trouvé sans vie dans un puits près de sa résidence, à St-Louis de Blandford, samedi soir, au début de la soirée.

M. Charest, un célibataire sourd et muet, a été découvert sans vie par son frère, M. Albena Charest.

Quelques instants auparavant, la victime avait quitté la maison pour aller chercher de l'eau à quelque 40 pieds de la maison où il vivait avec sa mère et son frère.

M. Albena Charest s'est inquiété du temps que prenait son frère pour aller chercher de l'eau. C'est alors qu'il s'est dirigé vers le puits, situé à moins de 40 pieds de la maison, pour constater que son frère y était tombé. Il était à ce moment environ 7h30 p.m., samedi soir.

Aide de quelques voisins, on a retiré le corps de la pauvre victime et les parents comme les amis ne pouvaient s'expliquer la chute de M. Charest.

La Sûreté provinciale, par l'agent Ronald Papin, du bureau de Victoriaville, s'est rendue sur les lieux pour ouvrir l'enquête. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de la maison Bruno Desrochers de Victoriaville, par les ambulanciers de cette même maison.

La mort a été constatée sur les lieux par le Dr André Proulx, de Manseau, et à la morgue, le coroner du district, le Dr Arthur Thibault, a déclaré qu'il s'agissait d'un cas de recherche.

LE PUITS FATAL. — C'est dans ce puits, à quelque 40 pieds de la maison de Mme Georges Charest, que son fils Lucien, âgé de 39 ans, a perdu la vie samedi, au début de la soirée. (Photo La Tribune, par J. A. Gagne)

Citoyen de Cookshire blessé mortellement en réparant une crevaillon sur un camion

COOKSHIRE. — Un citoyen de Cookshire est décédé tragiquement samedi soir, vers 6h30 à la suite d'un banal accident survenu dans le garage de son père.

La victime est M. Yvon Richard, 26 ans. Ce dernier était à réparer une crevaillon sur un gros pneu de camion.

Ce genre de roue possède deux jantes. L'une d'elle se serait détachée sous la pression de l'air et aurait atteint M. Richard à la tête, le blessant mortellement.

Il aurait été tué sur le coup. La mort a été constatée par le Dr A. Lépine, de Cookshire.

32 morts au Canada

Par la PRESSE CANADIENNE. Les accidents de la circulation ont causé la mort de 32 personnes qui ont été victimes d'accidents mortels au pays au cours de la fin de semaine.

Un relevé de la Presse Canadienne allant de 6 heures vendredi soir jusqu'à tard dimanche indique aussi que le feu a fait six victimes et que neuf personnes ont perdu la vie dans divers accidents.

Il n'y a pas eu d'accident mortel à Terre-Neuve ni à l'Île du Prince-Édouard.

L'Ontario vient en tête avec 18 victimes dont huit de la circulation et cinq d'incendies. Trois personnes ont de plus succombé à l'asphyxie par l'oxyde de carbone et deux ont péri dans divers autres accidents.

Six personnes ont perdu la vie au Québec, dont trois sur les routes.

La route a fait une victime dans chacune des provinces de Nouvelle-Écosse du Nouveau-Brunswick et du Manitoba et deux en Colombie-Britannique.

En Saskatchewan, un garçonnet a été écrasé par une auto, et en Alberta, le feu et la route ont fait chacun une victime.

La relève ne comprend pas les victimes d'accidents industriels, ni celles des meurtres et des suicides reconnus.

Religieuse tuée dans une collision d'autos SAINT-LAZARE DE BELLE-CHASSE (PC). — Une religieuse de la congrégation du Perpetuel Secours de Saint-Damien de Bellechasse, a perdu la vie dimanche après-midi lorsque deux automobiles sont entrées en collision à Saint-Lazare dans le comté de Bellechasse.

La victime, sœur Saint-Jean-de-la-Trinité, née Roseline Montambault, 33 ans, de la congrégation du Perpetuel Secours de Saint-Damien de Bellechasse, lors d'une collision entre deux autos survenue à St-Lazare de Bellechasse.

Décès

J. O. ROUILLARD

Fleuriste Fleurs pour toutes les occasions.

35, Wellington St. — 562-4733 Sherbrooke.

LA CIE DES FRÈRES FUNÉRAIRES DES CANTONS DE L'EST ROUILLARD. — Les funérailles de Mme Vve Narcisse Rouillard, née Claire Larive, demeurant au 383 rue Marquette, à St-Louis de Blandford, ont eu lieu mardi, le 15 janvier. Le convoi funéraire quitta les salons funéraires Brien, 718 rue Short, à 9h, 45 pour se rendre à la basilique où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel. Les témoins: St-François et les membres du mouvement des femmes chrétiennes sont priées de se rendre pour la récitation du chapelet lundi soir à 8 h.

GERARD MONFETTE INC. 44, rue Windsor — Tél.: 562-2249 Guy Monfette, gérant

CARON. — Les funérailles de Mme Fernand Caron, née Irène Gingras, demeurant R.R. 4, Sherbrooke, décédée à l'âge de 44 ans, auront lieu le 17 janvier 1967. Le convoi funéraire quitta les salons funéraires Gérard Monfette, 44, rue Windsor, à 15 h, 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Protection, où le service sera célébré à 10 heures. Les cavaliers de Colomb sont priés de se rendre au salon samedi soir à 7 h, 30 pour la cérémonie du souvenir.

R. L. Bishop, Funeral Chapel 280, Blvd. Queen nord 141, 562-9977 HENRI. — Les funérailles de M. Léon Henrich, époux de Rita Mercier, à l'âge de 55 ans, auront lieu le 17 janvier 1967. Le convoi funéraire quitta les salons funéraires R. L. Bishop et Son Funeral Home, 76 rue Queen, à 15 h, 45, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

PERREAU ET RODRIGUE ENR. 1184 sud rue Belvédère Tél.: 562-4141

LAROCQUE. — Les funérailles de M. J.-Alfred Larocque, époux de Blanche Larocque, demeurant au 4546 Drolet, Montréal, décédé à l'âge de 32 ans, auront lieu mercredi, le 15 janvier. Le convoi funéraire quitta la résidence funéraire Perreau et Rodrigue, 1184, sud Belvédère, à 9 h, 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel.

PAQUIN ET PAQUIN 225, rue St-Joseph 562-2722

RICHARD. — Les funérailles de M. Yvon Richard, époux de Laurette Gosselin, demeurant au 4546 Drolet, Montréal, décédé à l'âge de 32 ans, auront lieu mercredi, le 15 janvier 1967. Le convoi funéraire quitta la résidence funéraire Paquin et Paquin à Cookshire à 9 h, 45 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Cookshire.

GIROD ET MENARD LIMITEE 225, rue St-Joseph 562-2722

BEAUREGARD. — Les funérailles de Mme René Beauregard, née Yvonne Landreau, demeurant au 362 Notre-Dame, Granby, décédée à l'âge de 32 ans, auront lieu mercredi, le 15 janvier. Le convoi funéraire quitta les salons funéraires Girod et Menard, 225, rue St-Joseph, à 10 h, 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Notre-Dame.

ANTOINETTE BRUNETTE ENRG. 75, rue Elizabeth 562-4141

CARDIN. — Les funérailles de M. Paul-Marie Cardin, époux de Denise Mathieu, décédé accidentellement le 13 janvier, à l'âge de 31 ans, auront lieu mardi, le 15 janvier 1967. Le convoi funéraire quitta les salons funéraires Antoinette Brunette, 75, rue Elizabeth, à 9 h, 45, pour se rendre à l'église St-Anne de Sorel, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Sorel.

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

GIGUÈRE. — Les funérailles de Mlle Adèle Giguère, fille de Richard Giguère et de Josephine Lamy, demeurant au 202, rue St-Joseph, à l'âge de 35 ans, auront lieu mardi, le 15 janvier. Le convoi funéraire quitta les salons funéraires 225, rue St-Joseph, à 9 h, 45, pour se rendre à l'église St-Anne de Sorel, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Sorel.

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Centros funéraires GERARD MONFETTE INC. Tél.: 562-2249

Blouin
PIANOS ORGUES

Vente — Location — Service
1506, King O. — 569-3423 — Sherbrooke

LA FLORIDE
et les Îles Bahamas
du 24 février au 12 mars 1967
\$269. Par autobus Provincial.
Motels de luxe.
Visites incluses dans le prix: Cap Kennedy, Marineland, Cypress Gardens, etc.
LES EXCURSIONS REGENT
ENR.
193, rue King Ouest — Sherbrooke — 562-6060

BUREAUX A LOUER
Edifice Central — 31 ouest, rue King, Sherbrooke
Au centre des affaires à Sherbrooke. Services d'ascenseur automatique, air climatisé, etc. Espaces de choix.

APPARTEMENT A LOUER
Dans édifice Casino
1 appartement moderne chauffé, 3 pièces, poêle et réfrigérateur fournis. Ascenseur automatique. Incinérateur.

ENTREPOT CHAUFFÉ A LOUER
2,500 pieds carrés d'entrepôt, avec accès à l'arrière.
Bureau du Sén. Paul Desruisseaux, c.r.
La Tribune — Tél. 569-9331 — Sherbrooke

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Si vous avez les qualifications ci-dessous mentionnées: —

- Agés de 21 à 35 ans et possédant un B.A., Com. ou B. Sc.;
- Agés de 27 à 38 ans, ayant obtenu un certificat de 12e année et 2 ans ou plus d'expérience comme gérant ou assistant gérant d'une entreprise.

faites-nous parvenir votre demande

Nous acceptons trois candidats cette année.

Les candidats recevront un entraînement rigoureux en passant par le stage de la vente pour devenir assistant gérant et gérant de district. Ils atteindront leur but en trois ans. Durant ces trois ans, les candidats poursuivront, aux frais de la compagnie, des études avancées en administration.

Salaire — \$5,000 à \$8,000 selon qualifications.

S.V.P. ne pas écrire à moins de posséder les qualifications ci-haut mentionnées; vous perdrez votre temps et le nôtre.

Adresser demande à Casier 91, La Tribune

Décès subit du gérant général du poste CKAC

ST-ADOLPHE D'HOWARD (PC). — M. André Ouimet, qui était devenu gérant général du poste CKAC de Montréal le 1er janvier, est décédé subitement, apparemment d'une crise cardiaque, samedi soir, à l'âge de 47 ans.

M. Ouimet, qui était le frère du président de la société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, était le gérant général de St-Adolphe, localité située dans les Laurentides, à quelque 40 milles au nord-ouest de Montréal, lorsqu'il succomba.

Il avait travaillé à Radio-Canada à partir de 1941. En 1959, il devenait directeur des émissions à CFTM-TV des débuts de cette station privée de télévision à Montréal.

M. Ouimet avait fait ses études au collège Sainte-Marie et à l'université McGill, et il était diplômé de l'université de Montréal.

Lui survivaient: sa femme, née Marielle Lefort et ses trois fils, Pierre, Bernard et Jean-François.

Le service funéraire sera célébré mercredi à l'église St-Joseph de Ville-Mont-Royal.

LA METEO...

MONTREAL (PC). — Voici les prévisions météorologiques.

Régions de Montréal, Outaouais, Laurentides et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé et plus froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec et Chicoutimi: 10 et 15; La Tuque: cinq et 10.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Îles: généralement ensoleillé et plus froid. Vents du nord-ouest de 20 milles devenant de l'ouest de 15 milles. Minimum maximum à Baie-Comeau et Sept-Îles: 10 et 15.

Régions de Gaspésie et Rimouski: ensoleillé avec périodes nuageuses et plus froid. Vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum et maximum à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé: 15 et 20.

État des routes

DERNIERE HEURE

SHERBROOKE 819 562-3484

MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

La faculté de Médecine de Sherbrooke, la première à se développer au Québec depuis plus de 100 ans

Par René Roseberry

SHERBROOKE — Nouvelle dans sa construction, la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke l'est aussi dans sa concep-

tion, son organisation et dans l'élaboration de son programme d'é-

Un autre
adepte de

Peter Jackson

**GAGNE
\$1000**



M. Henri Gervais (à droite) 2368, rue Cuvillier, Montréal, Québec, reçoit de M. André Roy, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$1,000 en argent. Des certificats de \$1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner \$1,000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! **Peter Jackson**
KING SIZE

C'est ainsi que le vice-doyen de la faculté, le Dr Jean-Marie Beaugrand, définit ce nouveau centre d'enseignement médical.

La faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, qui a ouvert ses portes en septembre dernier en admettant 32 étudiants, est la première à se développer au Québec depuis 1863. Elle sera aussi la première à l'est de Saskatoon à posséder son propre hôpital universitaire.

L'ouverture de la faculté de Médecine, dont l'inauguration a eu lieu vendredi dernier en présence de nombreuses personnalités, dont le professeur Robert Dubé, président de l'Académie de médecine de France, constitue en fait la première réalisation du grand projet que représente ce Centre hospitalier universitaire.

Le Centre

Situé sur son propre campus de plus de 300 acres à deux milles des limites de la ville et à cinq milles du campus de l'Université de Sherbrooke, le Centre hospitalier universitaire est présentement logé dans un complexe de six étages.

Outre la faculté de Médecine, qui est ouverte depuis septembre et qui compte 32 étudiants, le Centre hospitalier universitaire logera :

— un hôpital universitaire de 420 lits qui ouvrira ses portes à la fin de 1967;

— une école universitaire de sciences infirmières qui doit être inaugurée en 1967;

— une école de physiothérapie que l'on veut ouvrir en 1968.

De plus, selon le Dr Gérard LaSalle, doyen de la faculté de Médecine, on compte recevoir 64 étudiants en première année en septembre 1967 si tout va bien.

Ce centre est le premier véritable établissement dans la province de Québec. Sa formule, qui consiste à grouper dans un même complexe physique une faculté de Médecine, un hôpital universitaire et un certain nombre d'écoles ou de facultés para-médicales, est déjà largement répandue aux États-Unis et commence à être adoptée dans plusieurs pays.

Au Canada, il existe, en plus de celui de Sherbrooke, seulement deux centres hospitaliers universitaires, soit ceux de l'Université de Colombie-Britannique et de l'Université de la Saskatchewan. Les universités McMaster, à Hamilton et Western Ontario, à London, auront bientôt le leur.

Histoire

La construction de l'édifice qui occupe actuellement la faculté de Médecine remonte à

1960. A l'origine, cette bâtisse devait être occupée par un hôpital psychiatrique. Le projet a finalement été abandonné puis repris pour en faire un centre médical ou plus exactement un Centre hospitalier universitaire.

Actuellement, les travaux se poursuivent à un rythme accéléré. Le coût des constructions effectuées jusqu'à présent s'élève à plus de \$10 millions.

Dans sa conception, le Centre hospitalier universitaire est conçu comme une entité physique composée de six ailes ou blocs (voir schéma).

Présentement, les ailes 1 et 2 qui logeront l'école de nursing, l'école de physiothérapie, l'administration de la faculté de Médecine, les amphithéâtres et la bibliothèque sont terminées.

Une usine d'épuration des eaux usées, une station de pompage et une chaufferie centrale sont également terminées et en opération.

Les ailes 3, 4, et 5 qui logeront la faculté de Médecine elle-même et une partie de l'hôpital sont construites. L'intérieur n'est cependant pas encore terminé. Pour ce qui est de l'aile 6, les travaux sont commencés depuis quelques mois. Le parachèvement des ailes 3, 4 et 5 de même que la construction de l'aile 6 exigent de nouveaux déboursés de l'ordre de plus de \$18 millions.

Conception neuve

Les autorités du Centre hospitalier universitaire veulent que la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke soit la première au Canada à compter tout son personnel médical à plein temps.

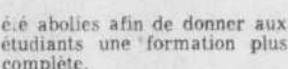
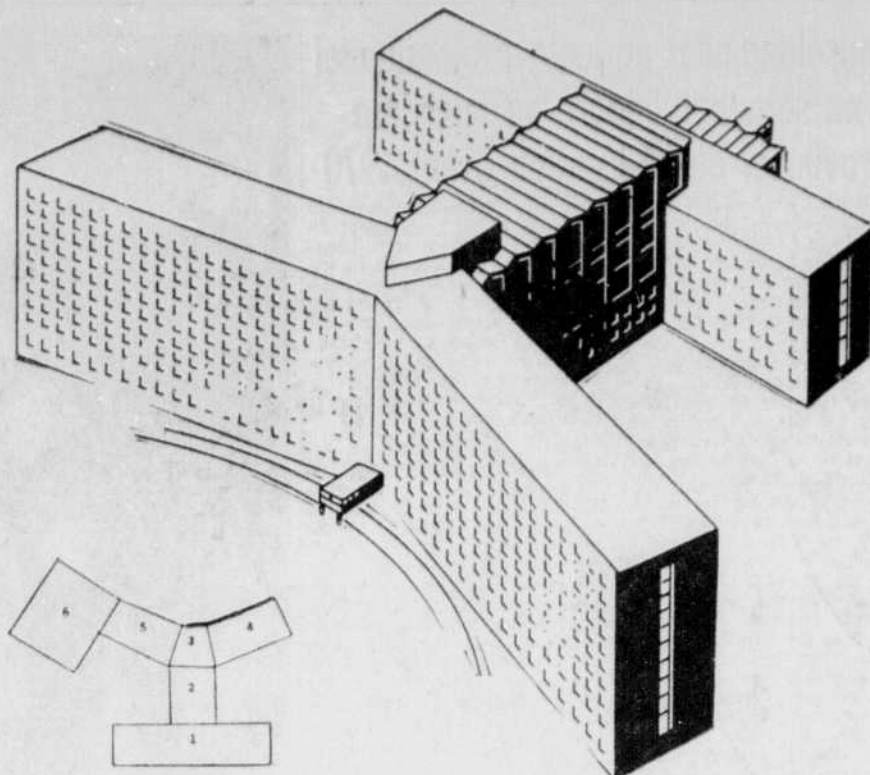
Aucun de ses médecins n'aura de cabinet de consultation en ville.

Il leur sera cependant loisible de recevoir des patients dirigés à la clinique externe du Centre par les médecins de la région.

Accueillant des spécialistes et poursuivant leurs expériences, il y a entre autres, le Dr Marc Lavallée et son équipe qui travaillent sur les micro-électrodes, le Dr Jean de Margerie qui poursuit des recherches sur l'hypertension artérielle au niveau des vaisseaux sanguins du fond de l'œil, etc.

Pour sa part, le Dr Gérard LaSalle, doyen de la faculté de Médecine et directeur du Centre hospitalier universitaire, a déjà expliqué que le corps professoral lui-même sera plus étroitement intégré pour le bénéfice immédiat de l'étudiant et du malade.

C'est ainsi que les barrières interdisciplinaires dans l'enseignement de la médecine ont



été abolies afin de donner aux étudiants une formation plus complète.

Par ailleurs, les étudiants seront logés dans des laboratoires polyvalents, c'est-à-dire dans des salles où chacun aura sa table de laboratoire et son pupitre individuel. Pour les 2 premières années l'étudiant conservera ce coin personnel et la plus grande partie de l'enseignement se donnera dans cette salle.

Le Dr LaSalle a expliqué que ce n'est plus l'étudiant qui se rend aux cours mais les professeurs qui se déplacent vers l'étudiant.

Son organisation

L'organisation du Centre hospitalier universitaire s'est faite suivant plusieurs principes directeurs.

L'un de ceux-ci a été d'éviter la division classique (comme mentionnée plus haut) entre les diverses disciplines, origine trop fréquente de murs infranchissables entre les sciences fondamentales et les sciences cliniques.

Pour faciliter le travail d'équipe, l'aire clinique sera aménagée de façon à permettre une meilleure intégration de la clinique et des sciences fondamentales.

Une autre division du Centre hospitalier universitaire présente la plus grande nouveauté dans le contexte présent. Ce sont les sciences médicales sociales.

Selon le Dr J.-M. Beaugrand une université et tout particulièrement sa faculté de Médecine se doivent d'envisager leur rôle social.

"C'est pourquoi ce département de médecine sociale se propose quatre buts," de dire le Dr Beaugrand.

Ce sont :

— Étudier les facteurs soci-

aux et économiques permettant à la médecine de mieux répondre aux besoins de la société;

— Situer l'étudiant en médecine dans le contexte psychologique, social, économique, écologique et anthropologique de notre société moderne;

— Évaluer la pratique générale dans son milieu;

— Et informer la société des progrès de la médecine et des moyens à sa disposition pour conserver ou recouvrer la santé.

Le vice-doyen a déjà expliqué que l'on compte par exemple à mettre sur pied un réseau de télévision en couleur reliant les différents hôpitaux de la région avec la faculté de Médecine et son Centre hospitalier universitaire.

Le programme

Au niveau du programme, les efforts de la faculté de Médecine tendent en premier lieu vers la formation de médecins; qu'ils deviennent praticiens, spécialistes, chercheurs ou professeurs.

L'enseignement universitaire s'adressera à deux groupes d'étudiants, ceux à la maîtrise et au Ph. D. d'un côté, les étudiants en médecine proprement dits, de l'autre.

Le programme traditionnel d'études a été radicalement modifié dans son contenu et dans les techniques d'enseignement.

"Nous pouvons dire en général, précise le Dr Beaugrand, que le programme tâchera d'élargir les horizons."

Ainsi une partie importante du temps sera dévolue à la recherche personnelle et individuelle, le choix de la discipline étant laissé à l'étudiant.

"Grâce au programme de médecine sociale, l'étudiant se penchera sur les problèmes de la maladie et son influence sur

la famille et la société; il réfléchira sur la situation des enfants sous-doués et sur-doués, sur les anomalies congénitales, sur les répercussions économiques de la maladie, sur le développement de l'être humain et l'évolution de la vie vers le vieillissement et la mort, sur les graves problèmes de l'alcoolisme, de l'addiction, de la narcomanie et de la limitation des naissances," de dire le vice-doyen.

Une expérience pratique de la médecine en milieu de pratique générale sera également donnée aux étudiants.

Les cours

Le programme d'études lui-même a été adapté à cette conception de l'enseignement de la médecine.

La première année du cours porte essentiellement sur la cellule, son développement, sa multiplication, son association à d'autres cellules pour former des tissus et l'influence d'agents extérieurs. La science de la génétique et l'étude du sang et de la peau compléteront ce programme.

L'an prochain, les étudiants actuels étudieront les systèmes et les appareils de l'organisme humain, avec l'aide non seulement des fondamentaux mais aussi des cliniciens.

Au cours de ces deux années, les étudiants s'initieront aux problèmes sociaux de la médecine, à l'art et à la technique de l'examen et du questionnaire, tout en s'intéressant à une sphère de la recherche fondamentale.

En troisième et quatrième années, les étudiants feront leurs stages hospitaliers. Ils devront approfondir personnellement chaque cas rencontré, non seulement du point de vue clinique mais aussi dans l'op-

Voit: FACULTE, P. 17, C. 1

Ci-dessus, quelques-uns des nombreux articles à solder ... voyez tous les autres à travers le magasin!



Demain, 17 janvier seulement

Vente INVENTAIRE

Voici l'occasion idéale de vous procurer un tas d'articles pour la famille ... à prix **EXTRÊMEMENT AVANTAGEUX**... à tous les rayons!

Attention! Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client.

Economie de 2.33 à 14.97

Vêtements d'extérieur

pour fillettes et pré-adolescentes

Rég. 7.77 à 29.97

SPECIAL **5.44 à 15.00**

Economie de 5.97 à 17.97

Vêtements d'extérieur

pour enfants

Rég. 12.97 à 29.97

SPECIAL **7.00 à 12.00**

Economie de 10.95 à 40.00

Manteaux pour dames

Rég. 39.95 à 99.00

SPECIAL **29.00 à 59.00**

Economie de 5.22 à 20.00

Vestes et Manteaux-banlieue

pour dames

Rég. 19.95 à 46.77

SPECIAL **14.77 à 26.77**

Economie de 4.97 à 19.97

Vestons pour hommes

Rég. 14.97 à 49.97

SPECIAL **10.00 à 30.00**

Epargnez de 7.00 à 9.00

Pantalons de ski

pour hommes

Rég. 29.97 à 41.97

SPECIAL **20.00 à 30.00**

Epargnez de 2.97 à 7.97

Coupe-vent de ski et Vareuses

pour garçons

Rég. 7.97 à 23.97

SPECIAL **5.00 à 16.00**

Epargnez de 1.20 à 4.20

Patins pour toute la famille

Pointures désassorties

Rég. 6.97 à 9.97

SPECIAL **5.77**

Epargnez 23c

Serviettes de bain

Teintes assorties, imprimées, rayées ou foncées

De marque canadienne

Rég. 97c

SPECIAL **75c**

Epargnez 1.47 à 1.87

Bottes "Cosaques"

pour femmes et enfants

Rég. 6.47 à 8.87

SPECIAL **5.00 à 7.00**

Epargnez 20c à 80c

Collants

pour enfants, demoiselles et dames

Rég. 1.17 à 1.77

SPECIAL **97c**

Epargnez 2.97

Pantalons de ski

pour garçons

Rég. 8.97

SPECIAL **6.00** QUANTITES LIMITEES500 Rue Belvédère
Sud, Sherbrooke

OUVERT LES VENDREDIS SOIRS JUSQU'À 10 H.

PUNKY

Timbres Pinky
avec tous vos achats